

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **112 (1976)**

Heft 17

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

17

111 + 2
Montreux, le 14 mai 1976

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



Photo SLZ

Belmont Domaine Claire-Forêt

A vendre en copropriété, appartements de

1¹/₂ pièce, 38 m², dès Fr. 1700.— le m²

3¹/₂ pièces, 79 m², dès Fr. 1650.— le m²

4¹/₂ pièces, 88 m², dès Fr. 1950.— le m²

5¹/₂ pièces, 100 m², dès Fr. 1950.— le m²

Garages - Places de parc.

Magnifique cadre de verdure — construction soignée et étudiée — bonne isolation phonique — cuisines équipées.

Votre caisse de pension est à votre disposition pour étudier avec vous le financement d'un achat.

Pour visiter, s'adresser à M. Chalet, concierge, tél. 29 59 61, ou à l'Etude des notaires Louis Chopard et Claude Rossier, Petit-Chêne 18, Lausanne, tél. (021) 20 29 07.

MOLÉSON en GRUYÈRE

STATION D'ÉTÉ ET D'HIVER

Carte forfaitaire pour course d'école

comprenant :

- entrée au Château de Gruyères ;
- 1 verre de lait et 1 sandwich au fromage à la fromagerie de démonstration de Pringy ;
- parcours ALLER - RETOUR en télécabine et téléphérique
MOLÉSON-VILLAGE — LE MOLÉSON
1100 m 2002 m
- 1 assiette de potage au Restaurant « La Vudalla » ou « Plan-Francey ».

Fr. 9.— élèves jusqu'à 16 ans.

Fr. 14.— élèves dès 16 ans et adultes accompagnants.

Renseignements : Centre touristique

GRUYÈRES-MOLÉSON-VUDALLA S.A. /
MOLÉSON-VILLAGE

Case postale — 1661 PRINGY — Téléphone (029) 6 10 36

Pour vos prochaines courses d'écoles, dans la flore alpine

3 BUTS MERVEILLEUX pour 1 JOUR INOUBLIABLE

• LEYSIN :

Lac d'Aï - Berneuse - Pierre-du-Moellé, etc.

• LES DIABLERETS :

Isenau - Lac Retaud - Meilleret-Glacier, etc.

• VILLARS-BRETAYE :

Chamossaire - Bretaye et ses lacs, etc.

NOUVEAU (dès juin 1976)

LAC DES CHAVONNES, restaurant rénové, barques sur le lac

PARTOUT, RESTAURANTS D'ALTITUDE, TÉLÉCABINES — TÉLÉPHÉRIQUES

Pour tout renseignement ou projet de courses, adressez-vous, s'il vous plaît, aux

TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS, 1860 AIGLE

Chemins de fer et cars ASD - AL - BVB

Tél. (025) 2 16 35

Sommaire

23^e SEMAINE PÉDAGOGIQUE INTERNATIONALE	432
LECTURE DU MOIS	433
PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT - Comment nous parlons	436
AU JARDIN DE LA CHANSON	437
DITES-LE-LEUR	438
POUR NOS ÉLÈVES - Brochures OSL	439
DES LIVRES POUR LES JEUNES...	441
DIVERS	
Formation permanente	447
Parents et enfants face à l'école, Séminaire de Jongny	447
Une journée au Blonay-Chamby	448
Concours de photographies pour jeunes	448
Un appel du Canada	448
A la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique	449
SKAUM-COSMA	449
Cotisations SPV 1976	449
TRIBUNE LIBRE	
Le « Kilowattheure », information ou publicité ?	450
LES LIVRES	
L'imagination au galop	451
Ce que Nietzsche a vraiment dit	451
RADIO SCOLAIRE	
Deuxième quinzaine de mai	452
VAUD	
Procès-verbaux des deux derniers Congrès SPV	453

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros im-
pairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9,
1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.
Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et an-
nonces : **IMPRIMERIE CORBAZ**
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques pos-
taux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par
l'Etat

Assure des rentes à tout âge
et aux meilleures conditions.

Renseignez-vous sur les nombreuses
possibilités qui vous sont offertes en vue de
créer ou de parfaire votre future pension de
retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS

Contrôlée et garantie par
l'Etat

Assure aux meilleures conditions.

Assurances de base

Cat. A/H : couverture des frais médicaux, phar-
maceutiques et hospitaliers, ces derniers
jusqu'à concurrence du forfait de la division
communale.

Cotisation mensuelle :
hommes, dès Fr. 39.—
femmes, dès Fr. 41.—.

Cat. B/C : indemnité journalière pour perte de
gain dès le 1^{er} jour ou à des échéances
différées.

Assurances complémentaires

Cat. HG : indemnité en capital, pour frais
de traitement **en cas d'hospitalisation en
privé** ;

Cat. HP : indemnité journalière en **cas d'hos-
pitalisation en privé**, pour frais de chambre,
de pension, etc.

Cat. ID : indemnités en capital en cas de
décès et d'invalidité par suite d'accident.

Agences dans chaque commune.

**Direction : rue Caroline 11,
1003 Lausanne
Tél. 20 13 51**

23^e Semaine pédagogique internationale

au château de Villars-les-Moines (Morat)

du 12 au 17 juillet 1976

THÈME : « L'ENSEIGNANT A LA RECHERCHE DE SON IDENTITÉ »

sous la direction du professeur Georges Panchaud, de l'Université de Lausanne

Programme

Lundi	0900	Ouverture par M. Simon Kohler, conseiller d'Etat, Berne	Jeudi	0900	M ^{me} Ida Berger, chargé de cours à l'Université Descartes de Paris
12.7.	0930	M. Marc Marelli, maître primaire à Genève	15.7.		Réflexions d'une sociologue sur l'enseignant à la recherche de son identité
	1600	L'enseignant se pose des questions Un magistrat : Le point de vue des autorités ; les limites de la liberté de l'enseignant		après-midi	excursion à l'île Saint-Pierre ; chère à J.-J. Rousseau
Mardi	0900	M ^{me} J. Fortunel, inspectrice générale de l'Instruction publique, Paris	Vendredi	0900	M. Maurice Bettex de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogiques de Neuchâtel
13.7.		L'enseignant dans ses relations avec les parents	16.7.		Problématique des moyens audio-visuels
	1600	M. Jean-Jacques Sauer du Comité de l'Association vaudoise des parents d'élèves		1600	M. François Bettex, directeur du Centre d'enseignement secondaire supérieur d'Yverdon
		Le point de vue des parents			Les changements des attitudes pendant la formation et les premières années d'enseignement
Mercredi	0900	M ^{me} Fernande Mauro, directrice d'école à Turin	Samedi	0900	Table ronde animée par les participants à la Semaine pédagogique
14.7.		L'engagement politique de l'enseignant	17.7.		Synthèse des travaux
	1600	L'abbé Menoud, professeur à Fribourg			Clôture du stage après le repas de midi
		Fondement spirituel de l'enseignement			

Des dispositions seront prises pour faciliter la compréhension des exposés aux participants qui ne parlent pas le français ; les exposés seront suivis de discussions générales et en groupes. Les groupes seront constitués en tenant compte de la langue des participants.

Taxe d'inscription à la Semaine pédagogique, comprenant les conférences, le séjour au château, les repas et les excursions :

435 francs suisses

Aucun accompagnant ne peut être logé au château.

Pour les participants qui ne voudraient pas loger au château, le prix comprenant les conférences et les excursions est de

240 francs suisses

Ils feront eux-mêmes les démarches pour réserver leur logement.

Certains cantons accordent des subsides aux participants, qui voudront bien se renseigner auprès de leur direction cantonale de l'Instruction publique.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions seront prises en considération dans l'ordre de leur arrivée.

DERNIER DÉLAI : 12 juin 1976

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le soussigné s'inscrit pour participer à la Semaine pédagogique internationale.

Nom : M^{me}, M^{lle}, M.

Prénom :

Année de naissance :

Profession :

Adresse :

Prix : * Fr. 435.— Logement au château, conférences, excursions, repas.

* Fr. 240.— Conférences et excursion.

Date et signature :

* Prière de biffer ce qui ne convient pas.

Les bulletins doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Semaine pédagogique internationale
Secrétariat SPV
Chemin des Allinges 2
CH-1006 Lausanne

Maison à louer

Quatre camarades, désireux d'installer un atelier pour y travailler à leur compte, cherchent un local.

- 1 Justin finit par s'arrêter devant une grille branlante...
- 2 « Eh bien, que pensez-vous de cela ? »
- 3 Les quatre jeunes hommes regardaient sans mot dire ce que le mur d'enceinte
- 4 leur avait caché jusque-là. C'était un grand jardin, complètement décharné par
- 5 l'hiver et dont on apercevait encore, malgré l'ombre croissante, les profondeurs
- 6 et les retraites. Au centre d'un espace libre s'élevait une bâtisse flanquée,
- 7 à la manière de beaucoup de maisons bourgeoises, au siècle dernier, de deux ailes
- 8 basses surmontées par des terrasses à balustres. La maison semblait spacieuse et
- 9 montrait de nombreuses fenêtres. Elle était encadrée par deux arbres que la lune
- 10 faisait paraître gigantesques... Plus loin, dans la région basse du parc, miroi-
- 11 tait l'eau dormante d'une mare ou d'un bassin. Les persiennes de la maison
- 12 étaient closes, sauf l'une d'entre elles qui pendait à demi descendue, et qu'un
- 13 souffle d'air fit claquer faiblement. Le crépi des murailles, autrefois rose,
- 14 était ulcéré par larges places. D'entre les branches, un couple d'oiseaux noirs
- 15 prit soudain l'essor en criant. Puis, le silence retomba, parfait, définitif,
- 16 et les quatre jeunes gens, le visage à la grille, demeurèrent là sans parler,
- 17 un long moment, pendant lequel un vol de pluie glacée traversa l'étendue.
- 18 « Elle est à louer encore... » finit par dire Justin.
- 19 Il ajouta d'une voix recueillie :
- 20 « C'est toujours une maison comme celle-ci que j'ai vue dans mes rêves. »

Georges DUHAMEL,

« Le Désert de Bièvres - Mercure de France ».

Vocabulaire

Cherche le sens des mots soulignés suivants, puis complète le texte lacunaire.

Le mur d'**enceinte** est le mur qui ... (2 verbes) ... la propriété ; l'enceinte d'un ..., d'une ..., d'un ..., d'une Un corps **décharné** n'a plus de ..., n'est plus qu'un ... ; un arbre décharné a perdu ... ; être décharné par ... (3 rép.). Une bâtisse **flanquée** de deux arbres : ses ailes la ..., la (l') ... ; un malfaiteur flanqué de ... ; une muraille flanquée de ... ; un canapé flanqué de deux Les persiennes sont des ... formés de plusieurs ... ; elles protègent de ... et du ..., mais laissent passer l' Le **crépi** est une couche grenue de ... ou de ..., qui recouvre une

Questionnaire

1. Cherche dans le texte les particularités de la maison et de ses abords et dresses-en l'inventaire :

A. la maison	B. ses abords
...	...
...	etc. ... etc.
2. **Souligne en rouge** les **qualités** de A. et de B.
Souligne **en vert** les **particularités désagréables** de A. et de B.
3. Dans les cadres ci-dessous, résume chaque fois par deux qualificatifs les caractères essentiels de A. et de B.

... et et ...
------------	------------
4. Louerais-tu cette maison, toi ? pourquoi ? (plusieurs raisons)
5. Justin et ses amis rendent visite à cette propriété : a) en quelle saison ? b) vers quelle heure ? c) par quel temps ?
6. Une visite dans de telles conditions présente : a) des inconvénients ; lesquels ? b) des avantages ; lesquels ?
7. Dessine ce que Justin et ses amis voient de la grille.
8. Justin prend trois fois la parole ; exprime de façon plus détaillée ce qu'il a voulu dire chaque fois.
9. Ses trois compagnons gardent le silence : à leur place, que répondrais-tu à Justin ?
10. Avant de prendre une décision, que serait-il prudent de faire ?

Pour le maître

Par les exercices proposés (étude d'un texte d'auteur et de quelques petites annonces), nous vous invitons ce mois-ci à entraîner vos élèves

- à lire d'un œil plus critique,
- à lire entre les lignes,
- à découvrir les sous-entendus d'un texte, ses omissions volontaires.

Objectifs

Rendre nos élèves capables de découvrir que :

— la maison de Duhamel est décrite sans concessions ; l'auteur en énumère, de façon assez objective, les avantages et les inconvénients — accentués encore par le temps qu'il fait, l'heure et la saison, particulièrement défavorables pour une telle visite ;

— les annonces décrivent les maisons à vendre en insistant sur leurs avantages et passent sous silence leurs inconvénients.

En lisant le journal...

Voici quelques annonces tirées d'un quotidien romand.

1. Lis-en uniquement **les titres** ; quelle « marchandise » t'offre-t-on ?
2. Enumère les divers genres de bâtisses proposés ici : immeuble, villa locative...
3. Selon quels critères pourrait-on les classer ? Choisis un critère et classe-les.
4. Observe les différences de **formats** des articles. Essaie d'expliquer.
5. Résume en colonne les divers éléments contenus dans ces annonces : situation, qualité de la construction, ..., etc.
6. Pourquoi **chaque** annonce n'évoque-t-elle pas **TOUS** les points ci-dessus ?
7. A côté des éléments relevés sous 5), note tous les qualificatifs employés. Exemple : VUE : dégagée, belle (sur le lac), panoramique, imprenable.
8. Que remarques-tu en relisant ces qualificatifs ou les expressions équivalentes ?
9. Quelle est l'annonce qui attire le plus le regard ? pourquoi ?
10. Quelle est celle qui passe la plus inaperçue ? pourquoi ?
11. A laquelle des annonces proposées les personnages suivants vont-ils répondre : a) le bricoleur, b) l'amateur d'antiquités à restaurer, c) le retraité, veuf, sans enfants, d) le millionnaire, e) le connaisseur soigneux, f) l'amateur de commodités, g) l'acheteur peu curieux, h) le patriarcale, père d'une famille nombreuse et bruyante, i) des frères siamois, j) un amateur de... pierres précieuses, k) le propriétaire soucieux de faire fructifier son argent ?
12. Deux des annonces ci-dessus concernent la même maison ; lesquelles ?

Elles ont été publiées à un an d'intervalle ; laquelle des deux est la seconde annonce ? à quels détails la reconnaît-on ?

Rédaction

1. Rédige le texte de l'annonce qui a attiré l'attention de Justin et de ses amis.

2. Apporte une photo de maison ; rédige ensuite une annonce de mise en vente. Jeu collectif : toutes les photos et leurs annonces étant exposées au tableau d'affichage, dans le désordre, reconstituer les couples.

3. Réponse à l'une des annonces.

4. Rédaction d'une annonce par un propriétaire objectif ; il ne cache aucun désagrément.

5. Choisis dans les annonces proposées un certain nombre de caractéristiques, puis fais-les interpréter par les Lecteurs Tant-Mieux (TM) et Tant-Pis (TP).

Exemples :

un site tranquille

TM : donc un endroit idyllique en pleine campagne ;

TP : donc un trou mortellement solitaire ;

proximité des moyens de transport

TM : donc un gain de temps ;

TP : donc un perpétuel tintamarre.

Idem avec : pied du Jura - construction du début du siècle - cheminée rustique - situation dominante - entrée du village - parc de vieux arbres magnifiques, etc.

6. La maison dont je ne voudrais pas.

7. Notre nouvel appartement.

8. Dans un chantier de démolition, voici une maison éventrée par les trax ; décris-la ; donne tes impressions.

Créativité

Par le dessin, la peinture, les papiers collés, etc., représenter la maison (à choix) de l'avare - de l'enchanteur - du rafistoleur - du diamantaire - du marchand de

biscuits - du nain - de l'homme prudent - de l'amateur de gadgets - de celui qui fait tout à moitié...

Vocabulaire

Le suffixe ADE

Voici une liste de mots :

balustrade - colonnade - canonnade - sérénade - embuscade - arcade - déro-bade - escapade - mascarade - barricade - accolade - palissade - aubade - bastonnade - fusillade - cotonnade - enfilade - cavalcade - orangeade - escalade - limonade.

1. Classe-les en trois groupes, selon que le suffixe signifie :

— un ensemble de ...

— l'action de ...

— ... ou autre chose que tu pourrais définir.

2. Définis maintenant, en utilisant le mot-souche, les mots que te désignera le maître. Tu écriras par exemple :

balustrade est l'ensemble des balustres d'un balcon, d'une terrasse.

L'auteur

Georges Duhamel, né à Paris en 1884, fait des études de médecine et obtient son doctorat en 1909. Alors déjà, il poursuit parallèlement travaux littéraires et recherches scientifiques. Pendant la guerre 1914-1918, il est chirurgien volontaire (« La Vie des Martyrs ») et, dès 1920, il se consacre aux lettres. L'Académie française l'accueille en 1935, celle de médecine en 1937 ; il devient membre de l'Académie de chirurgie en 1940 et de l'Académie des sciences morales et politiques en 1942. Il a en outre dirigé le *Mercur* de France de 1935 à 1939 et présidé l'Alliance française en 1937.

Son œuvre littéraire est considérable : cycles romanesques — entre autres « La Chronique des Pasquier », dont est tiré

notre texte (Livre V : « Le Désert de Bièvres ») — contes, essais, théâtre, critique, etc.

Quelques titres : « Possession du Monde » - « Scènes de la Vie future » - « Fables de mon Jardin » - « Le Bestiaire et l'Herbier » - « La Confession de Minuit » - « Tel qu'en Lui-même ». Georges Duhamel s'est éteint le 13 avril 1966.

Le texte de Georges Duhamel fait l'objet d'un tirage à part ; verso : texte, vocabulaire et questionnaire ; recto : document comprenant les 13 annonces.

Ces feuilles sont à disposition chez **J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 Lausanne, à 18 ct. l'exemplaire. On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois (13 ct. la feuille).**

En outre, les textes suivants sont encore disponibles, jusqu'à épuisement du stock :

« Le Clochard », J.-P. Chabrol.

« Consécration de la Cathédrale », H. Chausson.

« Mort du Taureau », Félix Leclerc.

« Les Ours et la Vieille Dame », Colette.

« Poules en Batterie », R. Yunk.

« Agate, l'Auto de Béru », San-Antonio.

« Labour dans les Vignes », R. Mollieux.

« Au Dortoir », G. Cesbron.

« Le Plat du Chien », J.-P. Chabrol.

**GRÈCE (croisière + séjour),
15 jours. Cabine double avec
douche et WC. dès Fr. 1507.—**

**ISRAËL (circuit et séjour),
22 jours. Hôtels de 1^{re} cl. Fr. 2850.—**

Pour les 2 voyages, départ le 17 juillet 1976

**INDE/NÉPAL, 17 jours
(24.12.76) Fr. 2780.—**

Association des voyages d'étude du corps enseignant romand (AVECER) — Charmilles 9 — 1008 PRILLY — Tél. (021) 34 86 07



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement plus de 2400 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottettaz, 1012 Lausanne.

Demeure classique 1

Authentique demeure vaudoise d'architecture traditionnelle absolument pure jusque dans les moindres détails. Situation dégagée avec vue sur le lac entre Lausanne et Morges. Très vaste réception avec cheminée rustique, bureau, 5 chambres à coucher, 3 salles d'eau, salle de jeux, confort raffiné, finitions recherchées, garage double en annexe, grande terrasse couverte. Pour traiter: Fr. 350 000.—. Faire offres sous chiffre PL 308244 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre dans situation tranquille, proximité transports, écoles et magasins,

VILLAS LOCATIVES CRISSIER

- 1 x 4 chambres, dont une avec cheminée - grand hall meubleable - cuisine - bains-WC.
- 1 x 3 chambres - grand hall cuisine - bains-WC.
- 1 pièce indépendante, avec douche, 1 garage et 1 grand local. Terrain, y compris habitation, 700 m².

Prix de vente :
Fr. 395 000.—, moins hypothèque.

8

LAUSANNE-NORD

A vendre, villa 5-6 pièces, 2 bains, garage, jardin arborisé, clôturé, vue imprenable, tranquillité. Trolleybus à proximité. Un véritable petit bijou. Pour traiter: Fr. 100 000.—

Ecrire sous chiffre P.P. 903141, à Publicitas, 1002 Lau-

A vendre

PETIT CHÂTEAU

de style rustique, datant du XVII^e siècle, avec

chapelle et maisonnette

Abords agrémentés d'un jardin de fleurs, d'un jardin potager, d'une vaste prairie et d'un bois. Sur deux côtés, la prairie est bordée à la manière d'un parc de magnifiques et vieux arbres forestiers.

12 chambres sont restaurées et offrent quantité de charmants détails. Nombreuses possibilités d'agrandissement. Bonnes communications.

Hypothèque Fr. 900 000.—. Affaire seulement pour amateurs disposant d'un solide capital.

VENTE

D'IMMEUBLE

A vendre, dans la Broye vaudoise, FERME à aménager avec environ 4000 m² de terrain. Bonne situation, indépendante, à l'entrée d'un village.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Jean MOJONNIER, à Lucens. Tél. (021) 95 82 25.

9

A vendre à Saint-Prex

maison

de 7 pièces, terrain 1500 m².

Offres sous chiffre PR 308254, à Publicitas, 1002 Lausanne.

6

A vendre 22-3578
Riviera vaudoise,
Chernex Montreux

maisonnette

2-3 chambres. Confort moderne. Jardin, garage.
Fr. 175 000.—.
Tél. (021) 23 63 32.

10

MAISON FAMILIALE

à vendre, construction du début du siècle.

4 appartements dont 3 de 3 pièces et 1 de 7 pièces, central, jardin potager. Habitation entourée d'environ 2000 m² terrain clôturé, situation de 1^{er} ordre, grande tranquillité, altitude 600 m., pied du Jura.

Ecrire sous chiffre PT 29707, à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre à 7 km. à l'ouest de Lausanne

VILLA NEUVE DE 2 APPARTEMENTS

3 1/2 pièces et 5 1/2 pièces, très bien située, grand jardin, 2 garages, tout confort moderne, construction très soignée, libre à la vente. Appartement de 5 1/2 pièces libre à la vente. 2534

S'adresser à l'Etude Emery et Sauvain, notaires, 3, place Dufour, Morges. Tél. (021) 71 11 41.

A vendre à Nyon près Genève

MAISON DE MAÎTRES

entourée d'un magnifique parc de 3200 m² avec pièce d'eau, 2 salons, salle à manger, living-véranda chauffé, 8 chambres à coucher, 2 salles de bains, 1 cabinet de toilette, WC, cuisine luxueusement équipée, dépendances, divers locaux, chaufferie, buanderie avec machine à laver, garage. 22-2457



A vendre

05-3533

RÉSIDENCE DE MAÎTRE

du XVII^e siècle. Environ 16 000 m² de terrain (jardin, prairie, forêt avec magnifiques arbres anciens et petit ruisseau). Les 12 chambres, ainsi que les locaux annexes, recèlent une quantité de détails intéressants. Près de l'entrée se dresse une ravissante petite chapelle avec habitation attenante.

Possibilité d'aménager un 2^e appartement, avec accès indépendant, dans la partie arrière du bâtiment principal. Voisinage de Payerne. Financement assuré jusqu'à concurrence de la moitié.

A la même adresse :

- maison de campagne en Gruyères
- chalet à Berne
- petit château à restaurer dans le canton de Saint-Gall.

Les amateurs disposant d'un solide capital sont priés de s'adresser à Mme G. Hauser, antiquités, 3150 Schwarzenbourg, tél. (031) 93 01 73.

A 8 km. du centre, ouest de Lausanne, tranquillité parfaite, verdure, belle vue sur le lac, à vendre une magnifique

villa 7 pièces

style vaudois, construction impeccable, tout confort, vaste salon, cheminée, 5 chambres, 2 bains, garage double, jardin. 7662
Prix Fr. 450 000.—.

CONTACT-IMMOB
Pl. Pépinet 1
Tél. (021) 22 94 94.
Lausanne

BELMONT
LAUSANNE
A vendre dans situation dominante, coquettes 2468

villas jumelles

de 6 pièces chacune. Construction neuve. Tout confort. Tranquillité. Magnifique cadre de verdure. Vue panoramique et imprenable. Prix demandé : 375 000 fr.

CLAVEL

Grotte 6 tél. 228751
1003 Lausanne

Comment nous parlons

Cette leçon doit introduire une première notion concernant les niveaux (ou registres) de langue. Elle doit amener les élèves à distinguer le discours oral du discours parlé.

Elle a été réalisée dans une classe d'enfants de 12 ans, en 40 minutes.

Tout a commencé par l'enregistrement d'expressions d'élèves, au cours d'une leçon quelconque. De la bande enregistrée ont été tirées les quatre phrases suivantes, écrites au tableau.

1. Ben, il peut le raboter ou quelque chose comme ça.
2. On a vu comme ils sont trop lourds, ben on peut... (inaudible).
3. On achète la viande et puis on lui demande de la couper.
4. Alors un boucher, il peut rendre un service quand on lui demande de couper la viande.

1^{re} étape

Les élèves lisent les phrases et les commentent librement. Une constatation évidente se fait jour immédiatement : il y a des mots inutiles (ben, alors...) et des mots vagues (quelque chose comme ça).

Une première conclusion a été formulée à peu près ainsi : quand on parle, on cherche ses mots, si bien que certains mots n'ont guère de sens, d'autres sont du remplissage. C'est à l'interlocuteur de trier à mesure ! (Ici le maître note au tableau qu'il s'agit de ce qu'on appelle le **style parlé**). Mais ce style ne passe pas dans l'écrit. L'écrit exige l'emploi correct des mots : juste ceux qu'il faut, et des mots précis !

Ensuite on transpose en style écrit les phrases 1, 2 et 3.

2^e étape

On observe exclusivement la 4^e phrase. On va la réduire peu à peu. D'abord, on supprime le premier mot, qui sans doute devait la rattacher à une phrase précédente. Que reste-t-il ?

1 phrase complexe à deux propositions : principale + subordonnée.

Un boucher, il peut rendre un service / quand on lui demande de couper la viande.

Nous nous intéresserons uniquement à la principale. Analysons-la pour découvrir deux groupes : le groupe sujet et le groupe du verbe :

Le boucher, il / peut rendre un service.

Seul, le groupe sujet nous retiendra. Comment est-il composé ?

On remarque que le sujet y figure deux fois : sous forme d'un nom, reprise par un pronom. Cette manière de parler est familière aux enfants. Citons-en des exemples ! « La couturière, elle fait des robes. - La concierge, elle crie tout le temps ! - La coiffeuse, elle est jolie. - Le maître, il corrige des cahiers. »

A une question du maître, les élèves répondent que cette manière de s'exprimer consiste en quelque sorte à énoncer d'abord un titre (la couturière, la concierge, etc.) pour indiquer de qui nous voulons parler, et à recommencer la phrase par un prénom qui représente le nom déjà dit, pour continuer en précisant ce que nous avons à dire au sujet de cette personne.

Nous vérifions tout cela en faisant fonctionner le système, c'est-à-dire en transformant les phrases suivantes : le chien a mal à la patte (le chien, il a mal...); le chat a grimpé sur un arbre ; ma sœur s'est cassé la jambe ; mais aussi : le docteur, il a dit que c'était pas grave ; le bandit, il s'est enfui dans une voiture volée ; d'autres encore.

Nous en arrivons à une seconde conclusion : très souvent, dans le style parlé, nous faisons une sorte de répétition : le nom sujet + le pronom qui le remplace. Cette façon de s'exprimer est inutile à l'écrit, où il suffit d'avoir le nom sujet.

Pour terminer cette deuxième étape, nous corrigeons, ou plus exactement, nous rédigeons en style écrit la 4^e phrase.

Conclusion générale

Très facilement, les élèves énoncent une double constatation, à la lumière de cel-

les qui ont déjà été faites : 1. il existe un style oral (ou parlé) et un style écrit ; 2. le style écrit est plus bref et plus précis.

Exercices

Je propose ensuite aux enfants de classer les phrases du texte suivant en 2 catégories ; ils le font par écrit.

Mes parents et moi, on est allés * skier avec mon petit frère. Le temps était magnifique, mais froid. Mon petit frère, il s'est mis à pleurer parce qu'il avait froid aux mains. Alors mon papa il a dit comme ça qu'on allait rentrer si René il voulait pas arrêter. Cependant tout s'est arrangé et nous avons passé une excellente journée.

Le classement a été réussi sans peine : on a pu en outre faire d'autres constatations concernant le style parlé, par exemple l'emploi du « on » à la place de « nous ». Oralement (pour gagner du temps), les élèves ont encore énoncé en style écrit les phrases reconnues pour être du style parlé.

Conclusion des élèves...

Une fille. — C'est quand même drôle de voir comment ça change (= ces différences de style). Je ne m'en étais jamais aperçue.

Un garçon. — Quand on parle, on va plus vite ; on n'aurait pas le temps de chercher ses mots comme dans l'écrit.

... et du maître

Donc, puisqu'on a le temps de réfléchir lorsqu'on écrit, choisissons les mots les meilleurs !

Jacques Bron.

* Cette terminaison est voulue.



La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les **gares ainsi qu'aux stations L-O d'Ouchy et du Flon.**

« A vous la chanson ! »

par Bertrand Jayet

« Il pleut »

Emission radioscolaire du 25 mai 1976.

de Pierre Louki et Jean Lemaire

COUplet

U - ne goutte d'eau est tom - bée du ciel Tombée sur mon front toute
 non - de, S'en ira la pluie, viendra le so - leil C'est ainsi que va le
 mon - de Il pleut, il pleut, mets ton capuchon Mets ton capuchon et partons
 sur la rou - te Il pleut, il pleut; partons et chantons La pluie n'a jamais fait de
 aux chansons. La pluie n'a jamais fait de mal aux chansons.

REFRAIN

CODA

① Une goutte d'eau est tombée du ciel
 Tombée sur mon front toute ronde,
 S'en ira la pluie, viendra le soleil
 C'est ainsi que va le monde.

Refrain

Il pleut, il pleut, mets ton capuchon
 Mets ton capuchon et partons sur la route
 Il pleut, il pleut; partons et chantons,
 La pluie n'a jamais fait de mal aux

[chansons.]

Il pleut, il pleut; partons et chantons,
 La pluie n'a jamais fait de mal aux
 [chansons.]

Refrain

Il pleut, il pleut, mets ton capuchon
 Mets ton capuchon et partons sur la route
 Il pleut, il pleut; partons et chantons,
 La pluie n'a jamais fait de mal aux
 [chansons.]

Coda

La pluie n'a jamais fait de mal aux
 [chansons.]

② Les gouttières boiv'nt à notre santé
 Elles font glou glou et s'enrhument
 Un petit chien trembl', il est tout
 [trempe] Il doit changer de costume.

Refrain

Il pleut, il pleut, mets ton capuchon
 Mets ton capuchon et partons sur la route

③ Les parapluies pouss'nt, de vrais
 [champignons]
 Tous les gens se cachent en ville;
 Accourez compagnes, venez
 [compagnons];
 Dehors, nous serons tranquilles.

(Paroles et musique publiées avec
 l'aimable autorisation des Editions Fleu-
 rus-Paris.)

Discographie : « Chantez les enfants »,
 Unidisc Ex 45 424.

DITES-LE-LEUR !

Protéger les fourmis des bois : une nécessité

LE REcul DES GRANDES FOURMILIÈRES

130 espèces de fourmis habitent la Suisse, 10 espèces parmi elles peuvent être classées dans celles qui construisent des fourmilières en tas.

Dans les régions très construites de notre pays, on assiste à une alarmante disparition des fourmilières ces dernières années. Un exemple : à Stäfa sur les bords du lac de Zurich l'effectif de fourmilières qui était de 43 en 1963 est passé en 1970 à 15, à Küssnacht commune voisine on ne trouve plus un seul nid de fourmis des bois, dans les forêts de la ville de Zurich il n'y aurait plus que 4 fourmilières en tas !

— **Quelles sont les raisons de la disparition des fourmis des bois ?**

— **Les troubles occasionnés par l'homme** (le piquage à l'aide de bâton des fourmilières, la récolte des pupes, les dégâts occasionnés aux nids lors des travaux forestiers, etc.).

— **L'utilisation des insecticides** (avec même le traitement des lisières de forêts).

— **Développement des pics** (en raison de la disparition de ses ennemis naturels). Les pics abusent du peu de nids de fourmis encore existants.

Selon la loi fédérale sur la nature et la protection du patrimoine (article 24), les œufs, larves, pupes, nids et lieux de pontes des fourmis des bois sont **protégés**. Au moins sur le papier !

— **Ces aides méconnues :**

Pour la plupart des gens les fourmis font partie de la « vermine nuisible » ! parce que ces gens ignorent tout des importantes fonctions remplies par ces animaux.

Les fourmis des bois sont de précieuses auxiliaires pour

— **la conservation de la santé de la forêt** par l'extermination des parasites nuisibles (50 000 à 80 000 chenilles, 30 000 à 35 000 papillons, mouches, mites, 15 000 à 20 000 pupes peuvent être apportés à une grande fourmilière) ;

— **l'amélioration du sol** par son ameublissement, par son brassage, par la conservation d'une hygrométrie optimale, par son enrichissement à l'aide de micro-organismes servant d'engrais ;

— **la multiplication des espèces végétales** par la dissémination des graines qu'elles provoquent ;

— **l'augmentation des productions forestières** que l'on enregistre là où elles sont présentes, productions en bois, en fruits, en graines, en champignons ;

— **l'augmentation de la production de miel** par les soins qu'elles portent aux producteurs de sucre : pucerons des feuilles et des écorces ;

— **l'effet favorable qu'elles ont sur les populations de gibier**. Avec les fourmis il y a plus de fruits alimentaires : glands, de semis qui lèvent et d'herbes nourricières.

IL N'Y A PAS DE « 100 ANS DE FORÊTS PROTÉGÉES » SANS LES FOURMIS DES BOIS

La disparition des fourmis des bois doit être enrayerée. C'est la raison pour laquelle le WWF Suisse et l'Inspection fédérale des forêts de Berne entreprennent, avec l'aide de la radio et de la télévision **une vaste campagne d'information auprès de la population**.

Le programme de protection fait appel à une participation facile des écoliers, élèves, groupes de jeunes et de protection de la nature **pour un travail pratique de protection de la nature**.

Le programme de protection comprend en 1976 : fabrication d'une coupole de protection en filet pour couvrir les fourmilières. La 2^e et la 3^e année : création de nouvelles fourmilières par « bouturage ». Les années suivantes : élevage massif de reines (chez les espèces à plusieurs reines).

L'Inspection fédérale des forêts et le WWF Suisse recherchent une réalisation du programme de protection dans une étroite collaboration entre les enseignants, les forestiers et la population : les « mandos de protection » devant recevoir des directives des enseignants et des forestiers.

PROTECTION DES FOURMIS DES BOIS : QUI PARTICIPE ?

L'Inspectorat fédéral des forêts de Berne et le WWF Suisse font appel à tous les enseignants, à toutes les administrations forestières cantonales et à tous les forestiers pour qu'ils participent au programme de protection des fourmis des bois.

STAGE DE PROTECTION DES FOURMIS DES BOIS

Du 8 au 10 juin et du 21 au 23 juin 1976 auront lieu au Centre éducation environnement suisse de Zofingue (AG) du WWF, des **cours pour enseignants et forestiers**. Là seront distribuées les connaissances et l'expérience (de dizaines d'années de recherche et de travail pratique) de l'Ameisenschutzwaite de Würzburg, RFA (station de protection des fourmis de l'Université de Würzburg).

Les enseignants et forestiers qui s'intéressent à ce programme de protection et qui ont des contacts avec la population envoient leur **inscription provisoire** à un des cours au WWF Suisse, 8027 Zurich, tél. (01) 36 00 45.

On peut aussi se procurer une brochure (disponible en allemand seulement pour le moment) richement illustrée sur la protection des fourmis des bois.

Les espèces de fourmis des bois les plus importantes que l'on trouve en Suisse :

Espèces monogynes : *Formica rufa* (fourmi rouge des bois), toute la Suisse exception faite des hautes vallées des Alpes et du Jura.

Espèces polygynes : *Formica polyctena* (petite fourmi des bois), plateau suisse, zones basses.

Formica lugubris (fourmi noire de montagne), Préalpes, Alpes, hauteurs du Jura.

Formica aquilonia (fourmi de montagne), Engadine.

Les deux espèces *Formica polyctena* et *Formica lugubris* sont d'un grand intérêt pour nos forêts. Ce sont des remarquables chasseurs dont les populations pourraient se multiplier par millions, étant donné leur polygynie (plusieurs reines par peuple) elles permettent le **bouturage artificiel** des nids.

Stage international de mime et d'expression

MIME AMIEL

Du 12 au 23 juillet 1976 à LEYSIN (ouvert à tous)
Indemnité accordée par les dépt. de l'instruction publique aux enseignants des cantons de Vaud et Berne.
Renseignements, inscriptions : Mme FARINA,
12 B, chemin du Faux-Blanc, 1009 PULLY, tél. (021) 29 94 17

POUR NOS ÉLÈVES

Nouvelles des brochures OSL

« LA MARCHÉ VERS L'OR », série Biographies, dès 12 ans.

A 14 ans, Suter, petit Bâlois, referme le livre d'aventures qui va désormais habi-



ter ses rêves et son imagination : l'Amérique, les Peaux Rouges, les vallées, les rivières, les troupeaux...

Adulte, il se marie ; il est commerçant, mais, hélas, trop rêveur ; il fait faillite, abandonne sa femme, ses trois enfants. Il lui faut l'espace, la liberté ! Paris d'abord, puis New York où il débarque le 7 juillet 1834. Il se mêle rapidement à la population, pratique les petits métiers qui se présentent : garçon de courses, colporteur ; puis il s'engage chez un drapier, un droguiste, un charcutier... dans un cirque. Enfin, il s'installe et devient maréchal-fermant, puis empaillleur, tailleur et même professeur de mathématiques. Il n'a peur de rien, échoue, recommence, économise ; il n'oublie pas son but : l'Ouest, la Californie. L'occasion se présente ; bien équipé, il partira pour St-Louis, longera le Missouri, franchira les Montagnes-Rocheuses, atteindra Vancouver dans un flot d'aventures passionnantes. Il embarque, direction : les îles Hawaï, Honolulu ! Il crée et dirige une association de plusieurs centaines de travailleurs. Rapidement, il amasse une petite fortune. Il quitte Honolulu et débarque enfin à San Francisco ; il obtient une concession dans la vallée du Sacramento : ce sera la Nouvelle Hel-

vétie. Il engage des centaines d'ouvriers, défriche, laboure, ensemence, lutte contre les brigands. La renommée de la Nouvelle Helvétie s'étend loin à la ronde ; Suter est heureux et riche ; ses rêves les plus ambitieux sont réalisés...

Pourtant, le 11 janvier 1845, c'est la découverte de l'or. D'abord, c'est la richesse, la gloire ; puis le drame, ses fils assassinés, la ruine, la misère et le déshonneur.

André Chabloz nous donne ici une passionnante biographie ; son texte est bien découpé, clair, précis. Le récit est vivant, attachant ; l'intensité dramatique, soigneusement dosée. Le lecteur s'identifie à Suter, vit ses rêves et ses passions.

Dès la 5e année, ce récit peut être recommandé, sous forme de lecture suivie par exemple.

* * *

« ALERTE A CHAMPIGNOLLE », série Littéraire, dès 9 ans.

Dans le petit bois, le village de Champignolle est heureux. M. Bolet, syndic, dirige la municipalité ; les timides Lactaires délicieux rougissent quand on les regarde ; pour se faire remarquer, les Chanterelles



se tremoussent. N'appellez par les Lycoperdons « Pets-de-loup », car ils éclatent alors de rage ! Le gendarme Hydne écaillé ronchonne tout le jour. M^{lle} Lépiote dirige l'école : on y est heureux, on apprend les sciences, la géographie, on chante... Cependant, un nouvel élève, et plus encore, une nouvelle famille, sème le

trouble dans le village : les Fausses-Oranges se sont installées dans le petit bois ; elles sont bientôt suivies par les Amanites phalloïdes, les Citrines, les Panthères... Le village, alarmé, déménage à la lisière du bois et organise sa défense. Les renforts arrivent : Lycoperdons, Helvelles, Coprins chevelus. Faudra-t-il se battre ? Bolet bronzé est nommé « Général ». L'alerte dépasse le domaine des champignons : les braves et honnêtes guerriers comestibles trouvent de nouveaux alliés : les écureuils, la taupe, le pic, la corneille, les pies, les passereaux, la chauve-souris... Puis, c'est la bataille ; les écureuils poussent le gros Lycoperdon du haut du talus, il roule, il écrase des Amanites ; c'est la mêlée ; les Vénéneux se regroupent, résistent ; on soigne les blessés. Qui va gagner ? Soudain, les oiseaux attaquent et c'est la débâcle du camp Vénéneux. On chante, on danse. Chacun retrouve sa place et son bonheur : vive Champignolle !

Quel merveille récit, souple, riche et frais. Chacun saura en exploiter sa grande richesse. Dès 9 ans ? Comme tout ce qui reste vivant, gai, pur, je dirais : de 7 à 77 ans !

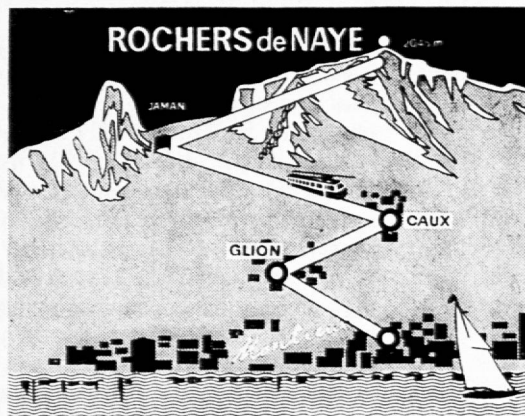
* * *

« EN VOYAGE AVEC LES CFF », série Cahiers pratiques, dès 11 ans.

Les locomotives françaises utilisent-elles le même système de courant alternatif que les CFF ?



Suite page 446.



Panorama le plus grandiose
de Suisse romande 2045 m.

Nombreux circuits pédestres

Jardin alpin - Hôtel-restaurant

Film 16 mm couleur et prospectus à disposition

MGN

Chemin de fer
Montreux (ou Territet)
Glion - Caux - Jaman
Rochers-de-Naye
1820 Montreux Tél. (021) 61 55 22



Montreux - Les Avants/Sonloup - Château-d'Œx -
Gstaad - Zweisimmen - Lenk.

Nombreux circuits combinés train / télécabine / car /
marche.

Film 16 mm couleur et prospectus à disposition

MOB

Chemin de fer
MONTREUX-OBERLAND
BERNOIS
1820 Montreux Tél. (021) 61 55 22

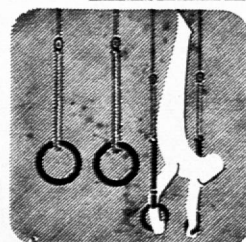
Crédit Foncier Vaudois

Activités principales :

- Prêts hypothécaires
- Prêts sur nantissement
- Prêts aux corporations de droit public
- Dépôts d'épargne
- Emission de bons de caisse
- Emission d'obligations à long terme
- Gérance de titres
- Location de safes
- Programme de prévoyance 2e pilier

**Exclusif : compte 3e pilier à taux préféren-
tiel**

LAUSANNE, 44 agences dans le canton



Alder & Eisenhut AG

8700 Küsnacht ZH ☎ 01 90 09 05
9642 Ebnet-Kappel SG ☎ 074 3 24 24

Vente directe aux écoles, sociétés, autorités et par-
ticuliers.

Fournisseur de tous les engins de compétition et
tapis pour les championnats d'Europe de gymnasti-
que artistique 1975 à Berne.



Pour vos imprimés  une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Diabolo, le Petit Chat

Paul-Jacques Bonzon. Hachette, Bibl. Rose. 1974. Dès 5 ans.

Diabolo, un petit chat noir. Très malheureux d'être tout noir. Il cherche le moyen de changer la couleur de son pelage. Une mésaventure veut qu'il n'ait plus de pelage du tout. Alors il se fait tour à tour poule, canard, rat, tigre, lapin, renard, tortue, écureuil. A la fin son vœu est réalisé et il retrouve avec plaisir son amie Sylvia.

Un livre portant le label Minirose, c'est-à-dire qu'il intéresse les enfants dès qu'ils savent lire. Il peut aussi être lu aux tout petits.

J. B.

La Petite Fille à la Roulotte

Rumer Godden, trad. Gilles Rouche. G. P. Spirale Paris. 1974. Dès 8 ans.

Une petite bohémienne de 7 ans, Kizzi, vit avec sa grand-mère dans une roulotte au milieu d'un verger. Elle va en classe, mais ses camarades ne lui font pas la vie facile. Kizzi se console avec son vieil ami, le cheval Joe.

Mais un jour il n'y a plus ni roulotte ni cheval. Kizzi, très malheureuse, repousse maladroitement tous ceux qui voudraient l'aider.

Récit touchant qui montre les difficultés rencontrées par un enfant solitaire et un peu marginal pour s'intégrer à une communauté. C'est d'abord le rejet. Mais peu à peu les barrières tomberont.

J. B.

Et s'il n'en reste qu'un

Editions Hachette. Bibliothèque verte. 1975. Dès 11 ans.

C'est le quatrième volume de la série, et il n'est plus besoin de la présenter. Science fiction, amour de la nature, des animaux, espoirs et désirs des jeunes d'aujourd'hui en sont les principaux thèmes.

Histoires diverses, héros sympathiques prouvent que les jeunes ont toujours de

l'imagination, un sens très grand du courage et du don de soi.

M. C.

Isabelle et la Bête

par Youri. Illustrations d'Annie-Claude Martin. Editions Hachette. Bibliothèque rose. 1975. 8-10 ans.

Dans ce roman policier facile à lire, Isabelle mène l'enquête avec courage dans un coin d'Auvergne, au bord du lac Noir. Le lecteur découvre l'amitié, la supercherie, le « suspense » et le soulagement.

M. C.

Julie des Loups

de Jean Craighead George, traduit de l'anglais par H. Perrin. Editions G. P. Paris. Super 1000. 1975. A partir de 14 ans.

Miyax, jeune Esquimaude fuit la société des hommes et se réfugie dans la solitude glacée de l'Alaska, pour vivre comme ses ancêtres. A force de patience, de sagesse et de courage, elle vit avec une famille de loups. Malheureusement, les loups sont chassés, le chef est tué et Miyax doit se rendre à l'évidence : « L'heure du loup est révolue, et avec elle l'heure de l'Esquimau. » Histoire pleine de charme et de poésie, dans laquelle la vie des loups est particulièrement attachante.

M. C.

La Révolte d'Yachi

Bernard Barotias. Duculot « Traveling ». 1975. Dès 13 ans.

Cet excellent récit que tous devraient lire (adolescents et adultes) nous présente d'une manière poignante et tragique la révolte d'un jeune travailleur marocain et le problème de l'intégration des immigrés clandestins.

Yachi vit pauvrement dans son pays natal. Pour échapper à cette misère, il décide avec son père d'émigrer en France. Pour Yachi, c'est un vieux rêve qui se réalise. Mais, arrivés à Paris, ils « rencon-

trent » la réalité : difficulté d'être embauchés sans permis de travail, de trouver un logement, de s'intégrer dans une ville où tout leur est hostile, le racisme manifesté à l'égard des travailleurs étrangers...

H. F.

Aïo Terre invisible

Christian Grenier. Rageot G. T. Editions de l'amitié, Jeunesse poche. 1973. Dès 13 ans.

Ceux qui ont aimé la « Machination » de Christian Grenier apprécieront certainement cet autre récit de science-fiction. L'histoire se déroule dans un décor réel et terrestre, celui de la Haute-Saône. Des spéléologues du lieu font d'étranges découvertes dans une caverne, après en avoir débarrassé l'entrée obstruée depuis des millénaires : un squelette âgé de huit millions d'années, une mystérieuse paroi de fer. Il y a aussi cette lumière rose qui jaillit des murs.

Pas de dépaysement. L'histoire se passe entièrement sur Terre. Mais les Aïoens ont un but assez original.

J. B.

L'Épée flamboyante

Marcelle Manceau. Editions G. P. Rouge et Or Souveraine. 1974. Dès 10-11 ans.

Marcelle Manceau, l'auteur de l'excellent livre « Le Talisman du Soleil », nous présente avec « L'Épée flamboyante » un nouveau roman à caractère historique. Le récit est passionnant. C'est la Perse du XVI^e siècle, déchirée par des luttes implacables. Nous suivons le jeune prince Ismail qui s'est juré de rétablir l'empire. Le récit est parfois dur, mais l'auteur explique le pourquoi de la cruauté des mœurs de cette époque.

H. F.

Je rentrerai tard ce Soir

Huguette Pérol. G. T. Rageot. Ed. de l'Amitié. 1975. Dès 12-13 ans.

Sans exagération (et c'est aussi l'avis de mes élèves), je prétends que ce livre de Huguette Pérol (auteur de l'« Auberge

des Guérilleros») est un des meilleurs romans parus en 1975. Le sujet est d'actualité puisqu'il traite d'un problème lancinant, sur lequel nous manquons souvent d'objectivité : le problème palestinien.

Ce récit vivant, bouleversant est un véritable document d'information. Nous suivons la destinée d'une famille de Palestiniens qui après avoir été chassés de leur village par les Israéliens en 1948 doivent se réfugier au Liban. Ils vont être obligés de vivre dans un de ces immenses camps de toile, surveillés par l'armée et la police libanaise, attaqués par des commandos israéliens. Devant cette situation horrible et difficile, la réaction sera vive. La résistance s'organisera et... la mort sera souvent présente.

Huguette Pérol n'incite pas le lecteur à prendre position pour ou contre les Palestiniens ou les Israéliens. Elle raconte... Et son récit ne peut que mieux nous inciter à essayer de comprendre plutôt que de juger.

H. F.

Feu sur l'Océan

Bill Knox, trad. Jean-Claude Deret. Hachette, Bibl. Rouge. 1974. Dès 13 ans.

Sous le couvert de la recherche scientifique, une équipe du service de protection de la pêche effectue des plongées au moyen d'un sous-marin de poche. Une explosion se produit à bord de l'engin, causant la mort de deux chercheurs. En haut lieu on tente d'accréditer la thèse de l'accident. Mais l'enquête pourrait bien révéler que l'expédition était plus politique que scientifique.

J. B.

Clémence et la Pie qui siffle

Jeanne Develle. Hachette, Bibl. Rose. 1974. Ill. Beufe et Giannini. Dès 5-6 ans.

Clémence habite le village de Vive-le-Vent. Elle a un chien, Perrot. Mais elle a beaucoup d'autres amis : le chat, le lièvre, le sanglier, l'écureuil. Un jour, dans un pré, elle découvre une pie blessée. Elle la ramène chez elle pour la soigner. La pie révèle à Clémence l'endroit où elle cache son trésor : des pièces de monnaie, des clés, une bague. Peu après la pie disparaît.

Une histoire qui intéressera les tout petits car elle met en scène des animaux qu'ils connaissent bien.

J. B.

La Patrouille de l'Espace

Robert Heinlein. Hachette, Bibl. Rouge. 1974. Dès 14 ans.

Un classique de la science-fiction qui a été écrit en 1948... En juillet 2085, trois jeunes gens effectuent leur première mission spatiale. A la suite d'un accident, leur fusée s'abat sur Vénus. Pourquoi sont-ils traités en ennemis par les Vénusiens ? Pourtant le spectre de la guerre avait disparu du système solaire depuis plus d'un siècle. Mais un Terrien, affairiste sans scrupule, en quête d'uranium, a osé violer un sanctuaire vénusien...

H. F.

Le Pays des Rivières sans Nom

Pierre Pelot. Editions G. P. Paris. 1973. Dès 12 ans.

L'an 2337. Un gouvernement mondial unifié. La technique omniprésente et toute-puissante. Tous les gadgets. Une civilisation du confort et du profit. Le revers de la médaille : la pollution.

Quelques hommes pourtant refusent cette vie facile et se réfugient dans les régions arctiques, au pays des rivières sans nom. Une expédition est organisée, qui a pour but de récupérer ces marginaux. Les dernières terres vierges où l'insecticide n'a pas encore remplacé l'oiseau, doivent être exploitées à leur tour. C'est alors que Deva, la fille âgée de 13 ans, du chef de l'expédition, disparaît dans ce pays blanc et froid.

Une réflexion poétique sur le monde qui sera le nôtre demain, si les hommes ne corrigent pas quelque peu la trajectoire.

J. B.

Le Cri du Hibou

France Bastia. Duculot « Travelling ». 1975. Dès 12 ans.

C'est un roman qui s'adresse aux adolescents, mais qui peut très bien être lu par des adultes et surtout par des parents puisqu'il traite des problèmes psychologiques et affectifs d'un enfant séparé de son père

et de sa mère qui ont décidé de partir à l'étranger pour réaliser leur carrière professionnelle respective. Leur fils est resté en Belgique dans un petit village et a été confié à la garde de sa grand-mère.

Bien écrit, captivant, ce récit nous montre la poignante solitude de Fabrice face à l'incompréhension des adultes. Il recherchera dans la nature et auprès d'animaux une compensation à l'affectivité frustrée. Une intrigue policière viendra corser la situation.

H. F.

Et si elle se trompait

Honor Arundel. G. T. Ed. de l'Amitié. 1975. Dès 15-16 ans.

Ce livre attachant est destiné aux adolescentes et aux jeunes femmes. Je suis persuadé qu'elles seront passionnées par les sujets traités qui les concernent toutes.

Jan, 16 ans, a décidé de quitter sa famille pour aller poursuivre ses études. Elle est en révolte contre tout son entourage, contre les habitudes familiales, le mariage, l'amour conjugal. Elle veut être libre. Et si elle se trompait ? Elle rencontrera Thomas... Va-t-elle se trahir ?

Honor Arundel pose aux jeunes adolescentes un problème. Elle ne donne pas une solution, mais la lecture de son livre permettra à chacune de réagir et de réfléchir en fonction de ses idées, de ses convictions et de son tempérament.

H. F.

La Vieille Maison mal coiffée

Jean-Come Noguès. Editions G. P. Paris. 1974. Dès 10 ans.

C'est l'histoire journalière et banale des enfants de notre temps. En arrivant à l'école, ils commentent le programme de télévision de la veille. Ensuite commentent les choses sérieuses avec ce nombre qui ne veut pas se laisser mettre en base 5. Il faut dire que Nicolas, Cécile et Christian ont bien d'autres soucis. Leurs parents les trouvent encombrants avec leurs collections de timbres et leurs élevages d'animaux. C'est alors que les enfants entendent parler d'une vieille demeure abandonnée, là-bas près de la forêt. Ils y installent aussitôt, timbres, hamsters, tourterelles, poissons, lapins. Quelle joie ! Pourtant, un beau matin, c'est la panique. La maison qui contient tous leurs trésors a reçu un visiteur...

Une histoire qui devrait intéresser les nombreux enfants qui font collection ou qui élèvent de petits animaux.

J. B.

Pontcarral

Albéric Cahuet. Hachette, Bibl. Rouge. 1975. Dès 16 ans.

Avec Pontcarral, nous avons la réédition d'un très beau roman historique qui relate la vie d'un officier des armées de Napoléon. C'est toute une époque qui est évoquée : Révolution, Empire, Restauration, Louis-Philippe. Pour être pleinement apprécié, ce livre doit être lu par des adolescents éveillés au goût de la lecture.

H. F.

Le Dernier Quart

Jean Fevya. Hachette, Bibl. Rouge. 1975. Dès 14-15 ans.

Très beau livre qui raconte le naufrage de l'Aurora au large du Portugal. Gérard, jeune lieutenant sur l'Aurora, un paquebot en mauvais état, s'oppose au départ du bateau qui doit transporter 200 passagers de Casablanca à Bordeaux. Mais les armateurs ne veulent rien entendre. L'Aurora appareille... vers son destin tragique. Naufrage, panique, matériel de sauvetage insuffisant. De retour au port, Gérard attaque la compagnie, mais...

H. F.

La Foggara

J. Moreau et H. Schneider. Robert Laffont Coll. Plein Vent. 1975. Dès 15-16 ans.

Ce livre bien écrit s'adresse autant aux adolescents avancés qu'aux adultes. Nous sommes dans le Sud algérien, pendant la Première Guerre mondiale. La situation est dramatique car le seul point d'eau disponible vient de tarir. Les deux officiers français qui tiennent un petit poste perdu dans ce désert vont se trouver confrontés avec des problèmes graves. L'un d'eux ne connaît pas du tout les mœurs des indigènes alors que l'autre vit depuis très longtemps avec eux. Incompréhension qui va entraîner une révolte des indigènes. Seul espoir « la foggara », un système d'irrigation bouché depuis fort longtemps, mais qui faisait jadis, de l'oasis, une cité fertile.

M. C.

Des Hommes traqués

Michel Grimaud. Collection Plein Vent. Chez Laffont. Dès 14 ans.

C'est un très beau livre qui nous fait revivre la tragédie chilienne... le renversement du président Allende, cet homme qui avait suscité de grands espoirs auprès des gens simples. De jeunes Chiliens, Ana, Luis, Mauricio, Renato, Manuel et Vicente pourtant fils d'un grand propriétaire terrien luttent pour que cet idéal triomphe. Mais après le coup d'Etat la répression s'abat sur les fidèles d'Allende. L'armée envahira la région. Le groupe sera décimé.

La Treizième Royale

Christine Renard. Hachette, Bibl. Rouge. 1975. Dès 14-15 ans.

Eric et François, deux étudiants de 18 ans environ parcourent la France à la recherche de vieilles voitures de collection qu'ils revendent à un ami garagiste. Une lettre à la signature invisible entraîne nos amis dans un village du Massif central où ils voient un jour passer une « Royale », la seule restante des treize « Royale » fabriquées par Bugatti. A qui appartient-elle ? Nos amis se mettent à chercher. Ils vont pénétrer dans le monde insolite de la vieille aristocratie.

H. F.

Arsène Lupin, l'Aiguille creuse

Maurice Leblanc. Hachette, Bibl. Rouge. 1974. Dès 14 ans.

On ne résume pas un « Arsène Lupin ». On prend le livre et on est tout de suite pris par l'intrigue policière... Un coup de feu tiré par une ravissante femme a-t-il mis fin à la carrière du gentleman-cambrioleur ? La police et la justice se rangent à cet avis. Le public doute. Un jeune étudiant aussi... L'enquête commence.

H. F.

L'Homme qui sortait du Brouillard

Léon Garfield. Trad. Jean Muray. Hachette, Bibl. Verte. 1974. Dès 12 ans.

Une sombre histoire. Sombre comme le brouillard qui enveloppe ce manoir de la campagne anglaise. Georges, 15 ans, vit au château depuis que son père, acteur

ambulant lui a révélé qu'il était en réalité le fils de Sir John Dexter. Mais Georges se sent entouré de dangers. Il est obsédé par l'image d'un mystérieux personnage qui, deux fois l'an, apportait à son père de quoi faire vivre ses 7 enfants. Il ne trouvera de tranquillité que lorsqu'il aura percé le secret de sa naissance.

Récit bien écrit où mystère et brouillard créent un climat typiquement anglais.

J. B.

Lisez, jouez et découvrez la Scandinavie avec Andersen.

Paul de Roujoux. Ed. Deux-Cogs-d'Or. 1975. Dès 10-11 ans.

A travers ce « Grand livre d'or », les enfants apprendront à découvrir la Scandinavie en compagnie de Nils et de Gerda, deux héros des contes nordiques. Comment ? C'est ce qui nous plaît dans ce livre. Les enfants découvrent en étant actifs. Ils peuvent lire des textes, participer à toutes sortes de jeux et d'activités diverses qui concernent le sujet présenté.

A la fin de la lecture, les enfants auront appris une foule de renseignements sur le plan géographique, économique et humain. Espérons que les Editions des deux Cogs-d'Or, récidiveront avec d'autres régions du globe.

H. F.

Patatrac

Hachette Coll. Le Vert Paradis. 1975. Jean-Jacques Loup. Dès 6 ans et... jusqu'à l'âge adulte.

Je crois qu'il faut chercher longtemps pour trouver un album illustré présentant des dessins humoristiques de si grande qualité. Est-ce un ouvrage pour les enfants ou pour les adultes ? En tous cas personne ne restera indifférent devant la beauté et l'humour des tableaux présentés par J.-J. Loup.

Chaque page est un ensemble de gags tous plus farfelus les uns que les autres. Des centaines de personnages emplissent les pages de cet album : du marin qui colmate les trous de son navire avec des bouchons, à l'explorateur polaire qui cadenas sa bicyclette au seuil de son igloo.

Je signale aux enseignants que ce livre peut être une source extraordinaire pour des leçons d'expression orale ou écrite (re-

production des tableaux sur diapositives). J'en ai moi-même fait l'expérience.

H. F.

Robin des Bois

Walt Disney. Adapt. Claude Morand. Hachette. 1974. Dès 5-6 ans.

Le bon roi Richard est parti pour la croisade. En l'absence de son frère, le prince Jean fait régner la terreur en Angleterre. La résistance s'organise, symbolisée par un nom : Robin des Bois !

L'histoire est connue. Mais dans ce merveilleux album, tous les personnages ont été transformés en animaux dignes d'un nouveau « Roman de Renart ». Jean sera un lion stupide et féroce, Petit-Jean un gros ours débonnaire et Robin des Bois... un renard. C'est une illustration remarquable qui accompagne un texte très vivant.

H. F.

400 Machines extraordinaires

G. Cook, M. Hill, E. N. Hebden. Hachette Jeunesse-albums. 1975. Dès 10-11 ans.

Avions, bateaux, automobiles et armes, sont les quatre grandes divisions de cet ouvrage qui intéressera particulièrement des garçons épris de mécanique et d'inventions. 400 machines sont réunies dans ce livre : de la bouée à hélice aux avions à réaction, du navire zigzag aux gigantesques zeppelins, des voitures sur rail aux sous-marins atomiques, etc.

Tous ces engins sont expliqués et décrits dans un texte bien documenté vivant et souvent drôle.

H. F.

Tonnerre sur les Marquises

Bernard Villaret. Hachette, Bibl. Rouge. 1975. Dès 14 ans.

Roman d'accrochage certes, mais écrit par un homme qui connaît bien les îles du Pacifique, puisqu'il y a longtemps vécu. On le sent au travers de chaque page. Ce livre plaira à ceux qui aiment l'aventure. L'histoire commence en 1941, juste avant Pearl Harbour...

Daniel Tracy, médecin et archéologue participe à une expédition quelque peu

illégale dans une des îles Marquises. Il rencontre Mara, jeune Polynésienne dont il tombe amoureux. Mais la guerre est là, et les Japonais s'intéressent aux Marquises...

H. F.

Dis-moi comment je suis né ?

Claudine Brelet-Ruef. Hachette Jeunesse-Albums. 1975: J.-L. Henriot. Dès 5 à 7 ans.

En lisant le texte et en regardant les très belles illustrations (photos et dessins) de cet album avec ses parents, l'enfant qui aime savoir d'où il vient, découvrira l'histoire de la Vie, de Sa Vie. L'auteur a voulu donner aux jeunes lecteurs une « information sexuelle » présentée simplement et objectivement, sans artifices.

H. F.

Le Corps humain cet inconnu

Dr Robert Jainin. Hachette « Des Livres pour notre temps ». 1975. Pierre Probst. Dès 13-14 ans.

D'où venons-nous ? Qu'est-ce qui nous fait grandir ? Que se passe-t-il le long d'un nerf ? Comment réagit notre cerveau ? etc.

C'est à une foule de questions que ce remarquable ouvrage de vulgarisation médicale et humaine essaye de répondre d'une manière simple, précise. De magnifiques photos, croquis et schémas accompagnent et mettent en valeur les textes présentés. C'est un livre qui devrait se trouver dans toutes les bibliothèques de classe.

J. B.

Tout sur tout

J. Grisewood. Hachette Jeunesse-Albums. 1975. Dès 12 ans.

Une encyclopédie réunie en un seul volume. Ce livre remarquable devrait avoir sa place dans toutes les bibliothèques de classe. Il répond grâce à un texte simple et précis et à une illustration soignée (dessins et photos) à une foule de questions concernant : l'univers (planète, monde des plantes, des animaux), l'homme, les nations, les communications, les échanges, les sciences, la médecine, l'histoire, les arts et les loisirs, et les sports.

C'est une information actuelle qui est présentée à tous ceux qui sont curieux de ce qui nous entoure et nous concerne chaque jour.

H. F.

L'Auberge de l'Abîme

André Chamson. Hachette Bibl. Rouge. 1975. Dès 16 ans.

Cette réédition d'un classique d'André Chamson écrit en 1933 plaira aux jeunes qui aiment beaucoup lire. Ce très beau récit historique se déroule à la fin de l'Empire, en 1815. Après Waterloo, un jeune lieutenant rentre chez lui. Mais dans les campagnes cévenoles saignées à blanc par les guerres, les paysans guettent les soldats. Par méprise le lieutenant abat un garçon du village. Il est traqué. Il se réfugie dans une grotte qui débouche sur le terrible abîme de Bramadiou. Un médecin du village et sa fille le ravitailleront secrètement. Mais Armand n'échappera pas à son destin...

H. F.

« Renard Poche »

Ecole des Loisirs. 1975.

La collection « Renard Poche », est destinée aux enfants de 4 à 12 ans. Ce sont des albums-livres au format de poche (première collection de ce genre en France). Nous ne sommes pas encore habitués à ce genre de présentation (très fréquente dans les pays anglo-saxons). C'est « nouveau ». Je signale les titres qui paraissent intéressants et qui présentent certaines qualités : « L'Olympiade des Eléphants », d'Angéla Hopf (très belles illustrations). Dès 4-5 ans. « La Famille Fenouillard part en voyage », de Christophe. Dès 8 ans. « Le Roi, les Souris et le Fromage », de Nancy et Eric Gurney (bien illustré). Dès 4 ans. « Crin-Blanc », d'Albert Lamorisse (une très belle adaptation [photographies] du livre du regretté A. Lamorisse). Dès 4 ans. « Que vois-tu ? Qu'en dis-tu ? » Maria Enrica Agostinelli (illustrations originales et très belles). Dès 4 ans. « Le Voleur XY », de Rüdiger Stoye (un roman policier de poche). Dès 8-9 ans. « La Fête du Printemps », d'Yvan Pommaux (bonne présentation typographique). Dès 6-7 ans. « Charlot et Jacky de Mad », de J.-H. Potier (adaptation du film « Charlot et le Nid »). Dès 6-7 ans.

H. F.

Une course d'école réussie...

... dans la région lémanique ne le sera vraiment que s'il a été prévu dans son programme une croisière sur le lac, à bord d'un sympathique bateau de la CGN.

En effet, seul le grand bateau donne la pleine jouissance de ces paysages lémaniques dont la beauté est unique en Europe.

Ne l'oubliez pas... et profitez des billets collectifs pour écoles et sociétés.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN

17, avenue de Rhodanie
Case postale
CH-1000 Lausanne-Ouchy 6
tél. (021) 263535

Succursale à Genève
Jardin-Anglais
CH-1204 Genève
tél. (022) 21 25 21

Pour tous renseignements complémentaires informez-vous auprès des gares ou de la CGN.

QUELQUES SUGGESTIONS POUR DES COURSES D'ÉCOLES

Le magnifique village fleuri et médiéval d'Yvoire

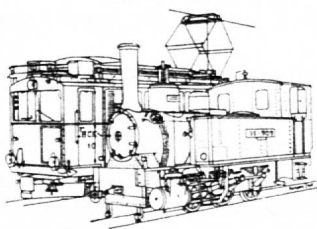
Thonon et le Château de Ripaille

une croisière intégrée dans le programme de votre course d'école

Chillon - Lausanne	(durée 1 h. 35 env.)
Montreux - Lausanne	(durée 1 h. 20 env.)
Bouveret - Vevey	(durée 1 h. 10 env.)
Montreux - St-Gingolph	(durée 1 h. 00 env.)
Lausanne - Vevey	(durée 1 h. 00 env.)
Genève - Coppet	(durée 0 h. 50 env.)
Nyon - Genève	(durée 1 h. 15 env.)
Lausanne - Yvoire aller et retour	(durée 2 × 1 h. 40 environ)
Lausanne - Thonon aller et retour	(durée 2 × 1 h. 10 environ)
Lausanne - Evian aller et retour	(durée 2 × 0 h. 35 environ)
Tour du Petit-Lac Inférieur (1 h. 45) (Genève - Coppet - Hermance - Genève)	
Tour du Haut-Lac Supérieur (1 h. 45) (Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve - St-Gingolph - Vevey)	

LE BUT IDEAL POUR VOS COURSES D'ÉCOLE

CHEMIN DE FER TOURISTIQUE



BLONAY-CHAMBY

RÉGION
VEVEY-
MONTREUX
SERVICE
COMMERCIAL BC
CH. ACACIAS 3
1023 **CRISSIER**

Attraction ferroviaire unique en Suisse.
Traction à vapeur et électrique chaque samedi après-midi de mi-mai à fin octobre.
En semaine, courses spéciales selon horaire à votre convenance.
Durée du trajet avec visite du dépôt-musée environ 1 1/2 h.
Locomotives à vapeur, automotrices électriques et voitures historiques.



TOUS RENSEIGNEMENTS : TÉL. (021) 93 16 71 SERVION

Au cœur des forêts du Jorat.
A 15 km de Lausanne par Savigny.
A 2 km de Mézières.
A 10 km sortie autoroute du Léman à Chexbres.
Riche collection d'animaux de tous pays.
Place de jeux pour enfants et pour pique-nique.
Buvette. Billets collectifs pour enfants Fr. 1.50.

Suite de la page 439.

Pourquoi les locomotives suisses ont-elles des pantographes étroits ?

Savez-vous que le fil de contact est fixé « en zigzags » ?

Avez-vous entendu parler d'un « container-terminal » ?

Connaissez-vous la sécurité et le perfectionnement apportés aux systèmes de manœuvre et de triage ?

Et les nombreux contrôles et opérations qui permettent à un convoi de prendre le départ ?

Que savez-vous de la science et de la technique mises au service de la sécurité (radiophonie, radar, télévision) ?

Etc.

Autant de questions, autant de réponses. Mais le texte est ardu ; cette brochure est réservée aux grands élèves.

Les brochures OSL méritent d'être connues et diffusées ; elles vous offrent une gamme riche de lectures intéressantes ; elles coûtent peu. Renseignez-vous, introduisez-les dans vos classes, dans votre famille. Adressez-vous à votre dépositaire.

DÉPOSITAIRES DES BROCHURES OSL EN SUISSE ROMANDE

Jura bernois

Bienne :

M. Frédy Léchet, Ecole Près-Ritter-Nord, 45, rue Franche, **2500 Bienne**.

Delémont :

M. Samuel Wahli, 26, rue Louis-Vautrey, **2800 Delémont**.

Courtellary :

M. Otto Borruat, instituteur, **2608 Courtellary**.

Franches-Montagnes :

M. Jean-Marie Miserez, Bel-Air 5, **2726 Saignelégier**.

Moutier :

M. Samuel Wahli, 26, rue Louis-Vautrey, **2800 Delémont**.

Neuveville :

M. Gilbert Voumard, instituteur, Le Manoir, **2520 La Neuveville**.

Porrentruy :

M. Abner Sanglard, instituteur, **2902 Fontenais**.

Fribourg

La Broye :

M. Antoine Müller, instituteur, **1523 Surpierre**.

La Glâne :

M. Bertrand Droux, instituteur, **1758 Lussy**.

La Gruyère :

M. François Charrière, rue de l'Ondine 20, **1630 Bulle**.

La Sarine :

M. Héribert Demierre, Pré-Vert 17, **1700 Fribourg**.

Sarine-Campagne :

M^{me} Suzanne Jacquier, **1711 Rossens**.

Lac :

M^{me} Suzanne Schmutz-Derron, **1786 Nant-Vully**.

La Veveyse :

M. Pascal Monney, **1699 Porsel**.

Genève

Genève :

M. Pierre Haubrechts, chemin du Renard 82, **1211 Aire**.

Neuchâtel

Boudry :

M. Jean-Claude Perret, avenue Beauregard 36, **2036 Cormondrèche**.

La Chaux-de-Fonds :

Direction des écoles primaires, **2300 La Chaux-de-Fonds**.

Le Locle :

M. Jean Preschli, Ecole primaire, **2400 Le Locle**.

Le Locle-Campagne :

M. Fabrizio Rodolfo, **2414 Le Cerneux-Péquignot**.

Neuchâtel :

Direction des écoles primaires, **2000 Neuchâtel**.

Neuchâtel-Campagne :

M^{lle} Jacqueline Docourt, Collège du Château, **2088 Cressier**.

Val-de-Ruz :

M. André Méautis, Bois-Noir 1, **2053 Cernier**.

Val-de-Travers :

M. Arthur-André Grossenbacher, rue de Bovet-de-Chine, **2114 Fleurier**.

Vaud

Aigle :

M. J.-J. Lecoultré, Collège de la Planchette, **1860 Aigle**.

Aubonne :

M. René Péguiron, **1170 Aubonne**.

Aubonne-Campagne : M. Walter Hofer, **1171 Féchy**.

Avenches :

M^{me} F. Zeller, **1581 Constantine**.

Cossonay :

M. Jean-Pierre Gudit, **1304 Cossonay**.

Echallens :

M. Maurice Longchamp, Malapalud, **1049 Assens**.

Grandson :

M. Paul Morel, rue St-Georges 13, **1400 Yverdon**.

Lausanne :

M. Roger Cardis, chemin Crêt-Ministre, **1602 La Croix-sur-Lutry**.

La Tour-de-Peilz :

M. R.-H. Evard, Collège Courbet, **1814 La Tour-de-Peilz**.

La Vallée :

M. G. Raymond, **1343 Charbonnières**.

Lavaux :

M^{me} Martine Zulauf, route de Rivaz, **1605 Chexbres**.

Morges :

M. John-Henri Perreaud, chemin de Tolochenaz 21, **1110 Morges**.

Moudon :

M^{lle} Anne-Françoise Jordan, **1510 Moudon**.

Nyon :

M. B. Ogay, Collège de Nyon, **1260 Nyon**.

Orbe :

M^{me} Nicolette Conne, 14, chemin des Vignes, **1350 Orbe**.

Oron :

M. Jean Monnier, maître primaire supérieur, **1672 Oron-la-Ville**.

Payerne :

M^{lle} Nelly Grobéty, rue de Lausanne 4, **1530 Payerne**.

Pays-d'Enhaut :

M^{me} Marianne Favre, **1837 Château-d'Œx**.

Rolle :

M^{me} Françoise Corbaz, Collège des Buttes, **1180 Rolle**.

Ste-Croix :

M^{lle} Jacqueline Reymond, Collège de la Gare, **1450 Ste-Croix**.

Vevey I :

M. André Meyer, Rolliez 19, **1800 Vevey**.

Vevey II :

M^{me} Yvette Depallens, av. des Alpes, **1820 Montreux**.

Yverdon :

M. Paul Morel, rue St-Georges 13,
1400 Yverdon.

Valais**Conthey :**

M. Guy Germanier, instituteur, 1961
Erde-Conthey.

Hérens :

M. Louis Pitteloud, 1961 Hérémece.

Martigny :

M. Fernand Moulin, rue du Simplon
16, 1920 Martigny-Ville.

Monthey :

M. Jean-Paul Federneder, rue de
l'Eglise 7, 1870 Monthey.

St-Maurice :

M. Jean-Gérard Morisod, 1904 Ver-
nayaz.

Sierre et Sion :

M. Antoine Collard, Ste-Marguerite 12,
1950 Sion.

Pour tous vos renseignements : Ro-
land Curchod, Fauconnières 5, 1012
Lausanne.

Divers

Formation permanente - RELACS

— Approfondir une recherche de soi ;
— favoriser une meilleure rencontre
avec les autres ;

— re-découvrir le contact avec la na-
ture ;

— rechercher en chaque instant un
équilibre et un développement harmo-
nieux ;

— partager par l'esprit, le corps et les
sentiments des peines et des douleurs com-
me des satisfactions et des joies.

C'est ce que nous pourrions tenter de

faire ensemble durant 9 jours par l'ex-
pression de toutes nos potentialités.

Durée de la session : du mardi 6 au
mercredi 14 juillet 1976.

Lieu : il sera indiqué ultérieurement, en
fonction notamment de la maison que
nous trouverons.

Prix : nous estimons qu'il sera d'envi-
ron Fr. 400.— comprenant le logement,
la nourriture et l'animation (les frais de
transport seront à la charge des partici-
pants).

Finance d'inscription : Fr. 80.— à ver-

ser dès que possible au CCP 12 - 17489,
B. Besson, 1231 Conches. En cas de désis-
tement après le 31 mai 1976, cette finance
reste acquise à RELACS.

Date limite d'inscription : 31 mai 1976.

Nombre de participants : 20 au maxi-
mum. Pour les personnes mineures, nous
souhaitons recevoir une autorisation des
parents.

Animation : elle est assurée par Ber-
nard Besson, 1231 Conches, tél. (022)
47 11 68, et Gérard Champelovier, F-
36000 Châteauroux.

Pour tout renseignement et inscription:
Atelier Relacs, Bernard Besson, 37, rte de
Villette, 1231 Conches.

Parents et enfants face à l'école - Séminaire de Jongny

PROGRAMME DU WEEK-END

Samedi 22 mai

14 h. 45. Présentation d'une bande vidéo
sur le thème « Parents et enfants face à
l'école » par Mme Lundesgaard et M.
Nanchen.

17 h. 15. Expériences EP.

20 h. - 21 h. 30. Travail en petits
groupes.

Dimanche 23 mai

9 h. 30 - 11 h. 30. Travail en petits
groupes.

14 h. - 15 h. 30. Travail en petits grou-
pes.

15 h. - 16 h. 30. Rapports et élaboration

du programme du prochain sémi-
naire.

RENSEIGNEMENTS

Communauté romande des écoles de
parents : formation des animateurs et res-
ponsables, 6, chemin de Pré-Fleuri, case
postale 121, 1000 Lausanne 13, tél. (021)
27 30 01.

LISTE DES GROUPES

1. Animation à partir d'une bande « vi-
déo ».
2. Groupes de parents.
3. Livre : Jean Piaget, « Six études de
Psychologie », Denoël-Gonthier 1^{re}
partie : le développement mental de
l'enfant.
4. Nouveaux participants.
5. Supervision.

N. B. Les nouveaux participants peu-
vent s'inscrire au groupe de leur choix.

LIEU :

Hôtel du Léman, Jongny-sur-Vevey.

PARTICIPATION FINANCIÈRE :

Finance de cours : Fr. 75.—. Pension
complète (repas compris) : Fr. 48.—. Re-
pas seulement : Fr. 25.—.

Les participants voudront bien régler
leur dû dès leur arrivée à Jongny.

REMARQUE IMPORTANTE :

L'inscription au stage comporte l'enga-
gement de participer à tous les exercices
du week-end.

*Communauté romande
des écoles de parents,
case postale 121,
1000 LAUSANNE 13.*

Une journée au Blonay-Chamby

Pour occuper utilement une journée située entre les examens et les vacances, les classes supérieures de Crissier se sont spontanément offertes pour travailler sur les installations de la très sympathique compagnie du Blonay-Chamby. Rappelons que les membres de cette société, amoureux du rail et de la mode rétro, font tout bénévolement pendant leur temps de loisirs, de la réfection du matériel roulant à la construction d'infrastructures telles que les entrepôts et voies de garage, en passant par l'exploitation de la ligne, la vente de souvenirs, etc.

Les élèves se mirent vite dans l'ambiance. Pendant que quelques filles se chargeaient de la préparation du repas de midi, le reste des classes forma deux groupes de travail ; l'un fut chargé de dégager les voies de la végétation envahissante et l'autre de décaper et repeindre wagons ou tramways.

Même si la totalité de la peinture ne finit pas obligatoirement sur les wagons, certaines filles démontrèrent une prodigieuse habileté due à leur déjà longue pratique du vernis à ongles. Quant à l'équipe responsable du travail le long de la voie,

même si son ouvrage ne ressemblait pas à un défrichage en Amazonie, elle amassa un tas de branchages et broussailles de dimensions respectables.

La journée se termina pour tous dans la bonne humeur et les élèves rentrèrent avec le sentiment de s'être rendus utiles et contents de leur escapade à la fois laborieuse et divertissante.

Un grand merci donc à la direction du Blonay-Chamby pour l'accueil, le transport et le repas, et aux élèves pour leur enthousiaste contribution.

Ph. D. et J. M.

Concours de photographies pour jeunes

La « Journée mondiale de la Croix-Rouge » rappelle chaque année, aux quatre coins du monde, l'anniversaire du fondateur de la Croix-Rouge, Henry Dunant, né le 8 mai 1828. Le thème de la Journée mondiale de 1976 étant « La Croix-Rouge est jeune », la Croix-Rouge suisse s'adresse plus particulièrement aux jeunes et leur propose un concours de photographies ayant pour thème « DES JEUNES AIDENT DES ISOLÉS ».

La solitude est en effet l'une des souffrances de notre temps. Par les photographies qu'ils réaliseront, les jeunes auront à montrer comment des isolés, jeunes ou âgés, malades, invalides ou handicapés de toute sorte peuvent être aidés par des jeunes, non seulement par une aide matérielle mais aussi par une simple pré-

sence, par un geste de sympathie et de compréhension ou par un service.

Participants : garçons et filles répartis en 3 catégories : A) moins de 13 ans, B) 13 à 16 ans, C) 17 à 20 ans. Une photographie par participant.

Photographies admises : noir/blanc ou couleur ; carrées ou rectangulaires ; grandeur minimum des côtés : 9 cm ; grandeur maximum : 24 cm.

Indication obligatoire : étiquette collée au verso de la photographie avec nom, prénom, date de naissance, école ou apprentissage, rue, localité et numéro postal.

Date limite d'envoi : 30 septembre 1976.

Jury : un photographe professionnel, un jeune, un pédagogue, un représentant de maison commerciale de la branche photographique, un représentant de la

Télévision suisse, une assistante sociale, un représentant de la Croix-Rouge suisse.

Méthode d'appréciation : le jury tiendra compte à la fois de l'originalité du sujet et de la qualité de la photographie.

Prix : De nombreux appareils photographiques et du matériel photographique offerts gracieusement par des maisons de la branche récompenseront les meilleurs travaux des trois catégories. Les lauréats seront avertis personnellement.

Adresse pour l'expédition des travaux : CROIX-ROUGE SUISSE, Service jeunesse, 2, rue du Midi, 1003 Lausanne.

Droits : La Croix-Rouge suisse restera propriétaire des travaux présentés et se réserve tout droit de reproduction.

Un appel du Canada

M. Henri Francq, essayiste, professeur de littérature de l'Université de Brandon, lance une campagne internationale de recherche sur le thème « Esprit et humour spontanés dans le langage des enfants ». Cette enquête devrait fournir des preuves d'ingénuité, de perspicacité et d'intelligence chez les enfants de 10 à 16 ou 17 ans, sans oublier les cas où l'ignorance, le défaut de mémoire ou la confusion sont palliés par une folle imagination.

Voici deux exemples donnés par l'organisateur :

« Les adultes. Ils étaient des géants. Je levais le nez pour les voir. Ils me dominaient ; j'étais éblouie par leur supériorité. Plus je me rapproche d'eux, plus ils diminuent à vue d'œil. » (16 ans)

« La maîtresse idéale c'est celle qui nous imprime tout dans le cerveau sans que nous ayons à apprendre. » (12 ans)

Ces citations seront triées par M. Francq et par ses collaborateurs également professeurs à Brandon, puis classées selon leurs objets comme par exemple :

— relations entre garçons et filles ;

— la peur, les rêves ;

— les animaux ;

— attitudes, opinions, définitions au sujet des adultes, de la télévision, de la mort, la vie, de la mode, etc.

Les résultats de l'enquête seront publiés par une agence officielle canadienne. Le responsable demande que les citations soient complétées par le nom (si possible), l'âge et le domicile de leurs auteurs et par le nom du maître qui les a relevées, tout en comprenant que certains préfèrent gar-

der l'anonymat. Quelques explications et commentaires du maître peuvent être utiles aussi.

M. Francq compte recevoir une belle moisson des pays francophones d'Europe pour enrichir la récolte américaine. Nul doute que les résultats de cette enquête à la fois ambitieuse et originale seront passionnants à lire. Alors, collègues, vous avez jusqu'à décembre pour répondre à cette invitation d'Outre-Atlantique. Vous pouvez adresser votre courrier directement à l'intéressé : M. H. Francq, Faculté des Lettres, Université de Brandon, Brandon, Manitoba, R7A 6A9, Canada, ou bien au soussigné qui transmettra.

*Richard Lecoultré,
Bellefontaine I,
1180 Rolle.*

A la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique

Le 11 mars 1976, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP) s'est réunie à Berne en séance plénière sous la présidence du conseiller d'Etat A. Gilgen, de Zurich, et en présence du conseiller fédéral H. Hürliemann, chef du Département fédéral de l'intérieur.

La conférence s'est d'abord prononcée sur le rapport d'un groupe de travail que l'OFIAMT avait chargé d'étudier les problèmes de la **jeunesse et du marché du travail**. Aux termes d'une discussion approfondie, la conférence a décidé de recommander, à tous les cantons qui ne l'ont pas encore fait, la mise en place de la neuvième année scolaire obligatoire. La dixième année scolaire doit rester facultative, et il conviendra que l'enseignement tienne compte, d'une part, des élèves désireux d'étendre leurs connaissances et, d'autre part, de ceux qui ont connu des difficultés au cours de leur scolarité ; cet enseignement devra permettre ou faciliter le choix d'une profession. En ce qui concerne la pléthore d'enseignants, les cantons entendent procéder d'abord à un relevé de l'état présent et à un échange d'informations sur les mesures prises ou projetées pour remédier à la situation.

La consultation sur le rapport « **Enseignement secondaire de demain** » a fait l'objet d'un rapport d'évaluation. Après en avoir pris connaissance, la conférence a adopté des **recommandations et des décisions sur la réforme de l'enseignement secondaire** ; elle a, en outre, chargé sa commission de l'enseignement secondaire d'étudier deux questions importantes : la réduction du nombre des disciplines exigées pour la maturité et celle du nombre des types de maturité. Cependant, un point doit demeurer acquis : l'enseignement secondaire a pour mission de donner aux élèves les connaissances et la maturité d'esprit nécessaires pour qu'ils accèdent sans examen aux études universitaires, quelle que soit la faculté choisie, et il importe que le niveau de la maturité demeure constant ou même qu'il soit amélioré.

Le secrétaire général de la conférence, le Prof. E. Egger, a enfin renseigné les chefs des départements de l'Instruction publique sur l'état des travaux préliminaires concernant les **relevés statistiques scolaires** en Suisse. Dans la situation actuelle, deux autres types de statistiques s'imposent de toute urgence : la première, sur la carrière scolaire des élèves du niveau post-obligatoire ; la seconde, sur les ensei-

nants. Par ailleurs, il serait souhaitable d'examiner les modalités de statistiques financières dans le domaine de l'enseignement.

Genève, secrétariat CDIP.

UN SIGLE NOUVEAU

SKAUM-COSMA

En 1975, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique a adopté les nouveaux statuts de la Skaum-Cosma (Commission suisse des moyens audio-visuels d'enseignement et de l'éducation aux mass-media).

La Skaum-Cosma est maintenant l'organe consultatif officiel de la Conférence suisse pour tout ce qui concerne les moyens audio-visuels. Disposant d'un budget, la Skaum-Cosma accordera des subsides et des appuis à des cours et manifestations qui auront retenu son attention et soutiendra des projets de réalisation qu'ils soient présentés par une institution ou une personne.

Cette politique de subvention sur la base exclusive de projets, présente trois avantages : transparence plus grande, souplesse et économie dans l'engagement des crédits disponibles.

Fonctionnement de la Skaum-Cosma

La commission plénière se réunit deux à trois fois l'an pour arrêter le programme de travail et établir le budget. C'est elle qui prend les décisions.

En revanche, une grande partie des travaux est confiée à des sous-commissions ; l'une pour la production et la distribution, l'autre pour l'organisation des cours et manifestations.

Comme on s'est aperçu, par ailleurs, qu'un grand nombre de projets n'intéresseront que l'une ou l'autre des régions linguistiques de notre pays, la Skaum-Cosma a décidé, lors de sa dernière séance, de constituer deux sections ; la première pour la Suisse romande et le Tessin, la seconde pour la Suisse allemande. Cette subdivision a été aussi opérée au niveau des sous-commissions. Mais un point subsiste : une importance toute particulière sera accordée aux projets d'intérêt national. C'est au bureau de la Skaum-Cosma qu'il incombe de préserver le caractère national de la commission. Ce bureau groupe le président, le secrétaire, les présidents de deux sections de

la commission plénière et deux des sections des sous-commissions.

Les représentants de la Skaum-Cosma sont à la disposition de tous ceux que ce genre d'activité intéresse pour leur fournir des renseignements, recueillir leurs suggestions et leurs vœux.

Composition de la Skaum-Cosma

Président : M. Eugène Egger, Palais Wilson, rue des Pâquis 52, 1211 Genève 14.

Secrétaire : M. Christian Doelker, Pestalozzianum, Beckenhofstr. 33, 8006 Zurich.

Suisse romande et Tessin : M. R. Gerbex, DIP, rue de la Barre 8, 1005 Lausanne.

Suisse du Nord-Ouest : M. P. Kormann, Berne.

Suisse centrale : M. R. Keiser, St-Miklausen.

Suisse orientale : M. H. Wymann.

Cotisations SPV 1976

Suivant décision du congrès 1975, elles s'élèvent à :

Membres actifs

y compris cotisation de la section :

Fr. 120.—

Les membres actifs des sections de Sainte-Croix et Lavaux, qui encaissent elles-mêmes leurs cotisations locales, ne paient cependant que :

Fr. 116.—

Membres associés

y compris cotisation de la section :

Fr. 25.—

Les membres associés des sections de Sainte-Croix et Lavaux, qui perçoivent elles-mêmes leurs cotisations locales, ne paient toutefois que :

Fr. 21.—

Nous vous remercions de vous acquitter sans tarder de votre contribution 1976 au CCP 10 - 2226.

Le bulletin de versement encarté dans un précédent numéro de l'« Educateur » vous y aidera : il constituera ensuite votre carte de membre : gardez-le soigneusement.

S'il s'est égaré, c'est volontiers que le secrétariat général vous en enverra un autre pour vous faciliter le paiement.

ATTENTION

Lors du congrès du 22 mai 1976, en cas de votation ou d'élection au bulletin secret, seule la carte de membre 1976 sera valable.

Secrétariat général SPV.

Le « Kilowattheure », information ou publicité ?

Le lobby nucléaire lance une offensive de charme auprès de la jeunesse suisse. Il offre à nos écoliers et à leurs maîtres une publication alléchante, formant journal, richement illustrée et documentée : le « Kilowattheure ».

Les rubriques en sont variées, allant des découvertes qui ont conduit à la maîtrise de l'électricité, aux miracles de cette fée, des problèmes techniques aux solutions pratiques, des énergies du passé aux énergies de l'avenir. Un passionnant voyage !

Mais...

Tout est présenté de manière à faire apparaître le nucléaire comme la solution unique, indispensable, inoffensive aux problèmes de l'heure.

Le leitmotiv : la nécessaire et constante augmentation de la consommation d'électricité. Le texte y revient neuf fois, sans jamais poser la question : nécessité réelle ou choix délibéré ?

La démonstration : les ressources classiques s'épuisent, alors que les énergies d'avenir, à l'exception du nucléaire, ne seront jamais que de modestes appoints.

La conclusion : le nucléaire, voilà le salut !

C'est un peu gros. Pourtant, dans le détail, la présentation est objective, à l'exception de deux affirmations qui surprennent sous la plume du président de l'Union des centrales suisses d'électricité. Dans sa lettre aux « Chers jeunes amis », il parle des ressources hydrauliques de la Suisse « **maintenant exploitées aux limites du possible** ».

M. Babaïantz est pourtant bien placé pour savoir que le programme hydro-électrique suisse de 1964 n'est encore que partiellement réalisé, qu'il reste à construire plusieurs usines au fil de l'eau, capables de couvrir toute l'augmentation des besoins pour plus de 20 ans.

On s'étonne aussi de son souci de « **conquérir une plus large indépendance politique et économique** » vis-à-vis du pétrole. Car il y a des douzaines de producteurs de pétrole, qui courent après les clients. Tandis que l'uranium enrichi nous place sous le contrôle étroit des E.-U., de l'URSS ou de la France. Où est l'indépendance ?

Par contre, l'objectif de M. Babaïantz est aussi le nôtre :

« **Amener les jeunes à prendre conscience des faits (...), les inciter à les étu-**

dier avec objectivité ; discuter des problèmes (...) dans un esprit démocratique, afin que chacun se forme une opinion et prenne ses responsabilités, telle est l'ambition de ce journal. »

Un seul ennui : cette ambition exige la présentation des divers points de vue et, pour chaque solution possible, l'examen des avantages et des inconvénients.

Le « Kilowattheure » n'en a cure. Il ne connaît que les avantages du nucléaire, et les inconvénients des autres énergies. Il s'agit donc d'une publicité, plaisante et bien faite, mais muette comme toute publicité sur ce qui pourrait la desservir. Essayons de combler quelques-unes de ses lacunes.

**

De la publicité à l'information

1. L'énergie nucléaire est parfaitement incapable de prendre la relève du pétrole, puisque l'uranium sera épuisé avant le pétrole. Elle nous vaudra tout au plus une courte période d'abondance et de gaspillage, après quoi nous tomberons de haut.

Ne ferait-on pas mieux de se préparer dès maintenant à vivre sur un moins grand pied, quitte à laisser à nos descendants un peu d'uranium et de pétrole ?

2. Il est vrai, et le « Kilowattheure » le relève, que si nous passons des réacteurs actuels aux surgénérateurs (ces derniers brûlant le plutonium, déchet des premiers), l'uranium disponible pourrait suffire pour deux à trois mille ans.

Cela signifie que nos centrales n'ont de sens que dans la perspective des surgénérateurs. Seules, elles sont absurdes. Il faut donc bien voir qu'en acceptant aujourd'hui les réacteurs classiques, nous piéçons l'avenir, nous imposons pour demain les surgénérateurs. En avons-nous le droit ?

Car les surgénérateurs sont susceptibles de faire explosion et de ravager des pays entiers. Il suffit de 9 kilos de plutonium (masse critique) pour confectionner une bombe A. Il y aura 4000 kilos de plutonium dans le combustible du surgénérateur de Crey-Malville en construction à 70 km de Genève.

3. Le « Kilowattheure » constate que nos centrales émettent une légère radioactivité, inoffensive. C'est beaucoup s'avancer, car il y a cumul au cours des années. Et si les risques d'émission sont assez bien contrôlés en fonctionnement normal, ils ne le sont plus en cas d'anomalie, d'erreur ou d'accident. Il en arrive même en Suisse.

4. La centrale est le maillon le moins polluant de la chaîne industrielle de l'uranium. Mais elle ne peut exister sans les autres maillons. Il y a pollution à tous les stades : à la mine, à l'extraction, à l'enrichissement, et par-dessus tout au retraitement des combustibles irradiés.

5. Le lancinant problème des déchets attend depuis 20 ans sa solution. On continue à jeter à la mer les déchets à radioactivité modérée, et à voir bouillir dans les cuves de stockage de La Hague (Normandie) les déchets hautement radioactifs, pourtant refroidis en permanence sous peine de catastrophe.

6. Toutes les centrales produisent du plutonium pour bombe A, radioactif pendant des centaines de milliers d'années, et poison violent. (Les centrales suisses en service en produisent 200 à 300 kilos par année.) Quelle tentation pour tous les pays qui rêvent d'arme absolue, pour les mafias, pour les terroristes ! Le « Kilowattheure » ne donne pas la recette pour s'en protéger pendant des siècles.

7. Combustible, plutonium et déchets font d'immenses voyages, par terre et par mer. Ni l'agence de Vienne ni les fournisseurs nucléaires ne sont en mesure de contrôler ces cheminements, d'éviter les accidents, les pertes, les fuites.

Restons-en là, et revenons à notre journal.

**

Questions

Faut-il demander aux responsables de l'instruction publique d'appliquer au « Kilowattheure » les règlements qui interdisent la publicité à l'école, et stopper sa diffusion ?

Ou vaut-il mieux tenter de réaliser le vœu de M. Babaïantz : permettre une étude objective dans un esprit démocratique ?¹

Je pencherais pour la seconde voie, car les occasions de discuter en classe d'un problème d'une telle portée et d'un intérêt si passionnant sont rares.

Mais cela implique la diffusion de l'information oubliée par les centrales suisses d'électricité. L'école pourrait se faire aider dans cette tâche par les groupes qui

se livrent, en Suisse romande, à une critique attentive de la propagande nucléaire.²

En attendant, nous vous recommandons de relire les textes publiés dans l'« Educateur » par le groupe genevoise « Energie nucléaire » en particulier le N° 4 (problèmes biologiques, p. 844, 1975) et surtout le N° 5 (problèmes humains, p. 40, 1976).

En outre, une brochure récemment parue : « Stop à l'irresponsabilité nucléaire » est un utile antidote au « Kilowattheure ». A lire.³

Largement complétée, la publicité des centrales suisses d'électricité deviendrait un instrument de travail précieux, et le concours qu'elle propose serait l'occasion de sensibiliser tant les élèves que leurs parents à une question vitale, qui nous concerne tous.

Quant à la troisième voie possible, la libre diffusion du « Kilowattheure » dans les écoles, sans correctif, elle paraît inacceptable pour tous : maîtres et élèves, autorités et parents. C'est donc une affaire à suivre, de près.

Iurg Barblan.

L'imagination au galop

50 thèmes d'activités créatrices représentant 65 techniques

Qu'est-ce qu'un créateur ? Qui est créateur ? Que se cache-t-il derrière cette opération mystérieuse qu'on appelle la création artistique ? Tout homme, à plus forte raison toute personne ayant conservé un « esprit d'enfance », porte en soi des forces de création inouïes. La difficulté étant de les dégager, de les exprimer en cet acte d'amour appelé acte créateur. Notre ambition est de vous révéler les chemins de la création, de vous aider à voir en vous-même où se trouvent les seules richesses intérieures capables de vous combler. Créer, c'est vivre.

Nous vous proposons d'acquérir le livre de Pierre Gisling, « L'imagination au galop », un instrument de « travail » qui amène à la découverte des mondes fantastiques du dessin, de la peinture, de la sculpture, de la poésie, de l'impression, de la parure.

« La réalité ne se révèle qu'éclairée par un rayon poétique », a écrit Braque. Ce qu'offre « L'imagination au galop » est un véritable faisceau de rayons.

« L'imagination au galop », de Pierre Gisling, 192 pages de textes et illustrations couleurs, 24 feuillets techniques détachables.

Prix de souscription Fr. 49.— *

Dès juin 1976 Fr. 64.—

« L'imagination au galop », c'est aussi une série de treize émissions télévisées qui seront diffusées dès juin 1976 sur les antennes de la Télévision Suisse romande. La Télévision française (1^{re} Chaîne FR1) et la Télévision canadienne les diffuseront également. La précédente série de Pierre Gisling « L'œil apprivoisé » sera programmée intégralement dans la même période à la Télévision Suisse alémanique. Cet ouvrage est encore disponible.

* Aux Editions de la Tour, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.

Ce que Nietzsche a vraiment dit

Christophe Baroni,

Marabout Université. Coll. « Connaître », N° 271.

Christophe Baroni, dont chaque livre est percutant, publie un nouvel ouvrage sur Nietzsche, auteur qu'il connaît fort bien — son *Nietzsche éducateur* avait reçu un accueil flatteur.

Baroni nous décrit d'abord la vie de Nietzsche et l'évolution de sa pensée ; en psychanalyste averti, il démontre comment les conceptions et le psychisme du philosophe furent structurés par un traumatisme, la mort de son père quand il avait 5 ans. Puis, désireux de nous faire aimer Nietzsche, il cite de nombreux extraits du philosophe de la Volonté de puissance, les accompagnant de commentaires éclairants. Or, cette lecture nous révèle une pensée, une attitude vraiment actuelles : Nietzsche est un contestataire avant la lettre, un contestataire d'envergure ! On croit lire un contemporain quand ce prophète des temps modernes

déclare que, Dieu étant mort, les valeurs traditionnelles ayant disparu, l'homme est placé devant une alternative, ou sombrer, ou se dépasser lui-même, en devenant un surhomme : ressusciter en créateur de valeurs. Son appel à laisser la puissance de la vie se réaliser en nous constitue une lecture des plus toniques.

Baroni souligne la modernité de Nietzsche en signalant, entre autres, qu'il avait pressenti l'unification de l'Europe, la naissance d'un citoyen nouveau : l'Européen, les méfaits de la société de consommation, la nécessité d'une remise en question de l'enseignement. Dans un dernier chapitre — où Baroni puiserait la matière d'un livre passionnant — l'auteur esquisse les liens de Nietzsche avec les psychologues : il annonce Adler, certains de ses thèmes se retrouvent chez Jung, il est proche de Reich par ses vues sur la sexualité et, enfin, il a été salué par Freud comme un fin psychologue, précurseur de ses propres découvertes.

Richard Bérard.

¹ Bien que l'histoire de Kaiseraugst, comme celle de Verbois, laisse craindre qu'en matière nucléaire la démocratie ne se résume ainsi : « Taisez-vous, on pense pour vous ! »

² **Genève** : Comité de coordination contre Verbois nucléaire CCCVN. Case postale 225. 1227 Carouge (GE).

Vaud : Comité antinucléaire de soutien à Kaiseraugst CASAK. Case postale 216. 1000 Lausanne 17.

Neuchâtel : Groupe neuchâtelois pour une nouvelle politique de l'énergie GNNPE. Case postale 6. 2000 Neuchâtel 7.

³ « Stop à l'irresponsabilité nucléaire ! » Brochure format A 4, 18 pages, prix Fr. 2.— au CASAK, CP 216. 1000 Lausanne 17. CCP 10 - 269 45.

Deuxième quinzaine de mai

Pour les petits

Chansons et danses du printemps

Les responsables du centre d'intérêt proposé tout au long du mois de mai, Renée Junod et Paulette Lachausse, ont eu en vue de favoriser, dans les classes de petits (6 à 9 ans), une approche du printemps quelque peu renouvelée : en s'intéressant plus particulièrement aux « chansons et danses » dont cette saison fournit l'occasion ou le thème d'inspiration.

Après deux émissions, l'une documentaire et l'autre de pure imagination, il est bon d'inviter les enfants à s'associer, personnellement et activement, à cette atmosphère de joie printanière. Il y a pour cela, bien entendu, tout un trésor de rondes enfantines, de chansons populaires susceptibles d'être mimées. Mais pourquoi ne pas y joindre, par exemple, des comptines, ou même d'autres jeux avec les mots, telles certaines devinettes qui font appel à la fantaisie autant qu'au raisonnement et à l'observation ? On en arrive ainsi, sur un mode à la fois sensible et plaisant, à des « jeux de toutes les couleurs », qui sont à même de susciter une joyeuse participation de tous les élèves.

Diffusion : lundi 17 mai, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Une fréquente erreur de jugement consiste à croire que, à l'école ou ailleurs, il faut apprendre pour savoir. En fait, le savoir qui n'a d'autre objet que lui-même n'est que science vaine. Au vrai, connaître c'est devenir : les connaissances nécessaires sont celles qui, au-delà du savoir, favorisent l'épanouissement de l'être, élargissent les horizons de notre compréhension, enrichissent les perspectives de notre sensibilité ou de nos sentiments.

C'est pourquoi, dans le cadre des centres d'intérêt du mois, il est toujours fait appel à une participation active des élèves, participation qui ressortit au domaine de la créativité. Le thème évoqué doit susciter des travaux de tout genre (petits textes, poèmes ou comptines, dessins, modelages, etc.), à travers lesquels s'expriment les facultés d'observation ou d'imagination, s'affirment le sens esthétique ou l'habileté manuelle.

Après avoir évoqué pour leurs jeunes auditeurs de 6 à 9 ans les « chansons et danses du printemps », R. Junod et P. Lachausse vont présenter et commenter, dans une dernière émission, les travaux auxquels cette évocation a donné nais-

sance. Ce sera une façon de dire à tous les élèves qui auront répondu à leur appel : voilà les échos qu'a éveillés « le printemps dans vos cœurs »...

Diffusion : lundi 24 mai, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Pour les moyens

A vos stylos !

Le numéro d'ordre de cette émission — la 21^e de la série ! — montre assez que ce genre de « leçons » se maintient avec succès depuis plusieurs années. En effet, nombreuses sont les classes qui y trouvent régulièrement une stimulation à rédiger des textes de caractères différents (description, lettre dialogue ou reportage, etc.) sur des thèmes variés.

En cette semaine de la mi-mai, l'émission vise à faire exprimer aux élèves de 10 à 12 ans la jubilation éprouvée « au matin d'un beau jour ». L'analyse et le commentaire d'une page de Romain Rolland feront apparaître certains procédés d'écriture, certains caractères de style par quoi, en plus des détails évoqués, se transmettent le mouvement de la pensée, l'effervescence du sentiment. C'est donc, à la fois, à l'esprit d'observation des enfants et dans une certaine mesure à leur sens poétique — ou mieux : lyrique — que fera appel la composition du texte proposé comme thème de concours.

Diffusion : mardi 18 mai, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

A vous la chanson !

Selon l'humeur ou le tempérament de ceux qui en parlent, le même sujet peut fournir prétexte à célébration ou à récrimination. Ainsi de la pluie. Dans d'innombrables romans, en poésie ou dans les chansons, que de décors différents elle a permis de créer ! Il est vrai que, de la fraîche ondée estivale aux trombes dévastatrices, elle affecte elle-même des aspects fort divers...

Les chansonniers, pour leur part, aiment bien mettre en évidence les côtés plaisants ou poétiques de la pluie. Par exemple, quand Pierre Louki s'exclame « Il pleut ! », ce n'est pas dans un esprit chagrin. Au contraire : n'est-il pas amusant de constater que

Les parapluies poussent, de vrais champignons,
ou que

Apprends donc, premièrement, à classer les intuitions, à posséder complètement ce qui est simple, avant de passer à ce qui présente quelque complication. Cherche à construire, dans chaque branche d'études, une échelle graduée de connaissances, où toute notion nouvelle ne soit qu'une addition légère, presque imperceptible, à des notions antérieures, profondément gravées dans la mémoire et devenues ineffaçables.

Pestalozzi (1746-1827)

Nous empruntons les opinions et le savoir d'autrui, et puis c'est tout ; il les faut nôtres. Nous ressemblons proprement à celui qui, ayant besoin de feu, en irait chercher chez son voisin et, y en ayant trouvé un beau et grand s'arrêterait à se chauffer sans plus se souvenir d'en rapporter chez soi. Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digère, si elle ne se transforme en nous, si elle ne nous augmente et fortifie ?

Montaigne (1533-1592)

On doit d'abord exercer les sens (perception), puis la mémoire, puis l'intelligence, puis le jugement (raisonnement). Car la science commence par l'observation, les impressions reçues se gravent ensuite dans la mémoire et l'imagination ; l'intelligence s'empare alors de notions rassemblées dans la mémoire et en tire des idées générales ; enfin la raison tire des conclusions des choses suffisamment connues et coordonnées dans l'intelligence.

Comenius (1592-1671)

*Les gouttières boivent à notre santé,
Elles font glouglou et s'enrhument.*

Au surplus,

*S'en ira la pluie, viendra le soleil,
C'est ainsi que va le monde.*

Mis en musique par Jean Lemaire, le texte de Pierre Louki est devenu une de ces chansons qui méritent une popularité de bon aloi. Bertrand Jayet n'a donc pas hésité à l'inscrire au programme de ses émissions « A vous la chanson ! » destinées aux élèves de 10 à 12 ans. Gageons que ceux-ci prendront plaisir à proclamer à leur tour :

*La pluie n'a jamais fait de mal aux
chansons.*

**Diffusion : mardi 25 mai, à 10 h. 15,
sur Radio Suisse romande II (MF).**

Pour les grands

A vous la chanson !

En dépit de ce que le rapprochement de ces termes peut avoir d'illogique — mais le langage à la mode n'en est pas à une outrance près ! — on doit bien constater que, dans le domaine de la chanson, nombre de « tubes » ne sont que des « scies »... Heureusement, et cela ne s'explique pas seulement par le calcul des probabilités, il existe des chansons de qualité, où l'heureuse rencontre du texte et de la musique permet de célébrer un des multiples instants de la vraie sensibilité des gens de notre époque.

Bertrand Jayet estime que ces chansons-là méritent de trouver place dans le répertoire de nos classes, à côté de chants plus traditionnels que les générations de nos aînés ont créés ou nous ont transmis. Et, depuis des années, il poursuit, avec un succès qui ne se dément pas, l'effort de faire apprendre, dans sa totalité au cours d'une seule émission, une de ces chansons.

Pour les élèves de 13 à 15 ans, il a porté son choix, cette fois, sur une chanson de Jacques Brel. Une chanson qui rappelle cette vérité fondamentale, trop souvent oubliée dans la morosité de notre temps :

*L'aventure commence à l'aurore,
A l'aurore de chaque matin.
L'aventure commence alors
Que la lumière nous lave les mains...*

**Diffusion : mercredi 19 mai, à 10 h. 15,
sur Radio Suisse romande II (MF).**

Education civique (III)

Les institutions politiques de notre pays sont souvent un sujet d'étonnement pour les étrangers. Par leur complexité d'abord : répartition des compétences administratives entre les communes, les cantons et la Confédération ; séparation très nette des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Cette complexité, née de l'histoire même de nos communautés, et qui représente incontestablement une des richesses originales de notre système de gouvernement, a aussi pour conséquence de rendre plus difficile l'éducation civique des jeunes. Car ce n'est guère qu'au gré des expériences de la vie, au fur et à mesure que s'élargissent les données du jugement, qu'apparaît le contenu précis de ce qui, à l'âge de l'adolescence, reste encore une construction passablement abstraite.

Au cours de deux précédentes émissions, François-Achille Roch s'est efforcé, grâce à des interviews et autres documents sonores, de faire connaître aux élèves de 13 à 15 ans les aspects que revêtent le législatif communal et le législatif cantonal, comment ces autorités fonctionnent et quelles sont leurs prérogatives. Dans la troisième émission de cette série, il entreprend de définir les formes du législatif fédéral : après un bref historique, couvrant la période qui va du Pacte fédéral de 1815 à la Constitution de 1874, il justifie l'existence du système bicaméral (Conseil national et Conseil des Etats, constituant ensemble l'Assemblée fédérale), avant de donner quelques aperçus sur ce que signifie et comporte toute entreprise de révision de la Constitution fédérale.

**Diffusion : mercredi 26 mai, à 10 h. 15,
sur Radio Suisse romande II (MF).**

Francis Bourquin.

Vaud

XIX^e CONGRÈS

DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Lausanne, le 24 mai 1975, Cinéma Métropole.

Le président de l'assemblée G. Dubuis salue et ouvre l'assemblée générale. Il souhaite la bienvenue à tous les participants, puis rappelle la mémoire des membres actifs ou honoraires décédés dans l'année. Il prie l'assemblée de se lever et d'observer quelques instants de silence à la mémoire des membres disparus.

La parole est à M. Ed. Basset, directeur de l'enseignement primaire. M. Ed. Basset salue de la part du DIP.

Il relève que, relativement à la réforme, le projet présenté sera finalement accepté par le Grand Conseil semble-t-il. Il fait diverses considérations sur la pédagogie. Examens, dates fixées par le DIP pour permettre aux commissions scolaires de fixer les vacances comme bon leur semble. Ainsi, les examens sont fixés au mardi 8 juin 1975.

Il relève les bons rapports entre le DIP et le CC.

Pénurie ? Actuellement, situation d'équilibre, passagère, qui ne présage rien de bon.

Le service primaire a avisé les non-brevetés que, peut-être, on se passerait de leurs services.

Souhait de M. Ed. Basset, que l'Ecole vaudoise soit une et indivisible.

Le président donne lecture de l'ordre du jour qui est adopté.

Point 1. Procès-verbal

Paru dans l'« Educateur » N° 10, 14 mars 1975, adopté. PV de l'assemblée extraordinaire du 5 octobre 1974, adopté.

Point 2. Distribution des diplômes aux membres honoraires

Le président les remercie au nom de la SPV pour leur fidélité à l'enseignement et leur souhaite une heureuse retraite.

Point 3. Comptes, rapports des vérificateurs

Paru dans l'« Educateur » N° 12 du 28 mars.

Comptes 1974

Recettes	Fr. 274 919.45
Dépenses	Fr. 275 874.55
Déficit	Fr. 955.10

Du fait de l'augmentation des cotisations de la SPR, de la Fédération et des sections locales, la part revenant à la SPV sur la cotisation 1974 s'est trouvée réduite de Fr. 4.50 par membre : ceci explique le déficit. Après un commentaire précis des comptes et du bilan par le secrétaire général, comptes et rapport des vérificateurs sont adoptés.

Budget 1975

Une augmentation importante du nombre des membres n'étant pas certaine, l'inflation pouvant continuer à se faire sentir aussi sévèrement, l'activité de la SPV étant restée à un haut niveau durant les derniers mois, c'est en résumé un bénéfice minime, Fr. 950.—, qui peut être raisonnablement prévu. Après ces explications du secrétaire général, le budget 1975 est adopté.

Cotisation 1976

L'incertitude quant à l'évolution du coût de la vie, les excédents de recettes

réalisés certaines des dernières années, la hausse de la cotisation déjà intervenue en 1975, tout concourt à proposer le maintien au même montant de la contribution à la SPV. L'augmentation possible de la part due à la SPR pourra toutefois être couverte jusqu'à concurrence de Fr. 5.— par un aménagement des cotisations. Ces dernières pour l'année 1976 sont alors votées.

Membres actifs :

Fr. 115.— (éventuellement Fr. 120.— au maximum, en cas de hausse de la contribution due à la SPR). Une somme de Fr. 4.— est à déduire par les membres des sections régionales qui encaissent elles-mêmes leurs cotisations.

Membres associés :

Fr. 25.— (Fr. 21.— là où la cotisation locale n'est pas encaissée par le secrétariat général).

Point 5. Information sur les décisions prises lors de l'assemblée des délégués

La parole est donnée au président du CC, M. A. Kunzi qui nous communique 7 décisions :

1. Renouvellement de son bureau.
2. Elle a validé les statuts des deux dernières sections.
3. Modification minime des statuts de l'AVEPS, adoptée.
4. Adoption de 14 rapports concernant commissions et délégations.
5. Action en faveur des lépreux acceptée.
6. Elle a discuté le rapport d'activité du CC.
7. A élu à la commission de vérification des comptes M^{me} Held (Rolle), supplant M. J.-Cl. Rochat (Yv.).

La parole est donnée à F. Petit, membre d'honneur.

Il se voit dans l'obligation de parler de la réforme. Relève la difficulté d'enseigner dans les milieux urbains où l'enfant vit dans un environnement qui est contraire à la nature.

Suggère que la SPV ou SPR fasse un rapport sur le problème.

« Transmettre à la jeune génération les idées et les comportements de leurs aînés » est le but non avoué de l'école d'Etat.

Il brosse un saisissant tableau de la situation sociale de l'enfant, relativement à la famille, aux mass-média, etc. Affirme que l'instituteur n'a pas pour mission essentielle de transmettre un savoir, mais d'éduquer.

L'action éducative de l'école ne doit pas être mise au second plan.

Fait le vœu fervent que la SPV n'abandonne pas ses objectifs dans un but de réforme. Et comme disait Jaurès : « De l'autel des ancêtres conservons la flamme et non les cendres. »

Le président remercie et signale « l'action collective » de M. Perrochon.

Intervention du président de la SPR M. J.-J. Maspéro, après la pause.

Il évoque les diverses tendances régnant au sein d'une association aussi vaste. Il évoque également les divers problèmes qui se forment actuellement au niveau de la sécurité de l'emploi.

Relève l'importance et la crédibilité de la SPR.

Point 6. Discussion et adoption du rapport d'activité du Comité cantonal

Paru dans l'« Educateur » N° 12 du 28 mars 1975.

La parole est à M. A. Kunzi. Peu de commentaires ; le rapport est suffisamment détaillé. Relevons toutefois qu'aucune proposition de résolution n'en a été coulé.

Il signale l'anniversaire du centenaire de notre collègue Louis Rubattel qui a pris sa retraite en 1928.

Chapitre I Comité cantonal

Les séances pour cette année s'élèvent à 7 séances pédagogiques, 9 séances corporatives, 20 séances plénières. *Adopté.*

Chapitre II Assemblée des délégués

Adopté.

Chapitre III Congrès d'automne

27 septembre à Nyon 3^e congrès culturel. *Adopté.*

Chapitre IV Sections

Les réunions sont à fixer avec les délégués du CC.

1^{re} assemblée à fixer avant le congrès printemps ; 2^e assemblée à fixer après le congrès culturel. *Adopté.*

Chapitre V Associations professionnelles

AVMES, 11^e association. *Adopté.*

Chapitre VI Fédération vaudoise des enseignants

Ne désespérons pas ! *Adopté.*

Chapitre VII Comité de coordination

10 mars, 2 mai, réunions. M. A. Kunzi relève que bien des points de convergence ont été mis en évidence.

Une nouvelle réunion est prévue après les décisions du Grand Conseil.

Une position commune doit être réalisée. *Adopté.*

Chapitre VIII Fédération des sociétés de fonctionnaires, ouvriers et employés

Les rapports semblent s'améliorer, toutefois une certaine incompréhension à l'égard des enseignants semble s'y manifester. *Adopté.*

Chapitre IX Département instruction publique

Relations normales — contacts agréables, mais résultats encore mal connus.

M^{me} Paillard de Lausanne parle du problème de l'introduction de l'écriture romande en classe enfantine. Ecriture contraire aux théories de la psychomotricité. Demande que le CC s'occupe de ce problème.

M. A. Kunzi relève que le problème de CIRCE I a été traité il y a déjà deux ans environ et n'avait soulevé aucune opposition.

Il signale également que le CC travaille en collaboration avec l'Association vaudoise des maîtresses enfantines.

M^{me} Paillard signale que les maîtresses enfantines n'étaient pas concernées étant donné que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture n'était pas prévu en classe enfantine.

M. C. Cornu (collaborateur CIRCE I) se déclare d'accord avec M^{me} Paillard. Il explique qu'il ne fallait pas coordonner l'écriture. Mais ils ont été contraints de le faire puisque c'était le 1^{er} chapitre.

M. C. Cornu accepte qu'une certaine souplesse soit tolérée sur le plan de l'écriture.

M. A. Kunzi déclare que le CC prend acte et reverra le problème. *Adopté.*

Chapitre X Enseignement spécialisé

Proposition de classification proposée par la SPV partiellement suivie. Attendons encore décision du Conseil d'Etat. *Adopté.*

Chapitre XI Résolutions 1974

Problèmes soulevés sont en cours. Il paraîtrait logique d'établir une liste prioritaire, mais cela reste difficile. *Adopté.*

Chapitre XII Traitements

Indexation au coût de la vie assurée aux fonctionnaires vaudois.

Il n'est pas permis d'espérer une amélioration l'an prochain. *Adopté.*

Chapitre XIII Retraites

Différents problèmes seront repris avec l'étude de la prochaine loi fédérale sur la prévoyance professionnelle. M. C. Cornu rappelle le problème du régime transitoire de 1948, dont ceux qui vont prendre leur retraite ont subi tous les frais. Il s'inquiète de savoir si les prolongations de service seront maintenues.

M. A. Kunzi répond en disant que tous les intéressés ont obtenu des précisions à ce sujet. *Adopté.*

Chapitre XIV CREPS

Adopté.

Chapitre XV Zone pilote de Rolle

Route très suisse quant aux obstacles ; les moyens semblent être ceux d'un pays sous-développé. *Adopté.*

Chapitre XVI Zone pilote de Vevey

Déplore la demande faite par le conseil de direction de passer du projet A au projet B. *Adopté.*

Chapitre XVII Réforme de l'école vaudoise

Rappelle les décisions prises à Pully. Relève le côté apolitique du débat. Veut essayer de déterminer une position commune avec la SVMS. Fait le point de la situation actuelle.

M^{me} C. Chuez demande au CC ce qu'il appelle des mesures plus fermes dorénavant.

M. A. Kunzi déclare que la SPV a pris position quant à la réforme et non quant aux propositions du Grand Conseil, et la SPV refuse de se mêler à un problème dès lors politisé.

M^{me} C. Chuez accuse la SPV de défendre mollement les décisions prises par les enseignants.

M. A. Kunzi déclare que les résolutions notées ont été transmises à la presse et aux autorités. Que peut-on faire de plus ? *Adopté.*

Chapitre XVIII Crêt-Bérard

Cours axés sur le passé, tous à Crêt-Bérard. *Adopté.*

Chapitre XIX Cours spéciaux de formation

Vocation tardive — de tels cours ne doivent en aucun cas, et nous y insistons, se renouveler. *Adopté.*

Chapitre XX Société pédagogique romande

Donne un bref résumé des problèmes abordés par la SPR. *Adopté.*

Chapitre XXI CIRCE

Relève les problèmes de CIRCE II : rivalités cantonales, etc. *Adopté.*

Chapitre XXII Divers problèmes

Relève les plus importants :

1. Allègement des examens.
2. Fiche de l'élève.
3. Perfectionnement.
4. Pléthore.
5. Pédagogie institutionnelle.

Chapitre XXIII Conclusions

M. G. Bouquet rappelle que, lors des élections fédérales, les collègues appuient les candidats appartenant à notre association et défendant nos intérêts.

M^{me} E. Pellaton — Renens désapprouve que l'on n'ait pas compté les voix de la votation du chapitre XVII. M^{me} Chuez demande une réponse précise.

Le CC répond que pour des questions de politique, il ne peut pas divulguer sa manière d'intervenir.

M. Jacquerod, Aigle demande que l'on revienne en arrière et que l'on revote le chapitre XVII.

M. Ambresin, Renens relève que si le corps enseignant le voulait, il pourrait faire quelque chose.

L'assemblée accepte que le vote soit repris sur le chapitre XVII :

Adoptent : 168 Refusent : 185.

Le chapitre n'est pas adopté.

Chapitre XXIII adopté.

L'ensemble du rapport est adopté avec la réserve du chapitre XVII.

M. G. Dubuis remercie le CC pour le travail accompli.

Point 7 Modification des statuts de la SPV

M. A. Kunzi donne quelques précisions. M. G. Dubuis donne lecture des articles 25, 28, 32 *, 44, 46, 50, nouveaux proposés à l'acceptation de l'assemblée. L'ensemble des articles modifiés est adopté.

* Fonds de prévoyance SPV.

Point 8 Propositions individuelles et des sections

Aucune.

Point 9 Election statutaire du bureau de l'Assemblée

Remerciements aux trois membres arrivés au terme de leur mandat :

M. Bissat, J. Mikesch, G. Dubuis.

M. J.-C. Sheppard (Eclépens) et M^{lle} H. Striberni (Crissier) acceptent leur réélection.

Proposition : Cl. Schrafroth (Yverdon), M^{me} Schmittler (Lausanne), M. P.-A. Glauser (Ollon).

Bravos aux nouveaux élus.

La séance est levée à 11 h. 40.

Le président : G. Dubuis

La secrétaire : M. Bissat

Congrès culturel d'automne 27 septembre 1975

Aula du Collège secondaire de Nyon

C'est devant à peine une centaine de membres (!) que M. Sheppard déclare le 3^e Congrès culturel « ouvert » en saluant les personnes invitées. Après avoir remercié les organisateurs de ce congrès, il donna la parole à M. Locatelli (président de la section de Nyon), qui rappela, après quelques mots de bienvenue, les différentes activités prévues, au choix des participants :

- entretien avec le conférencier ;
- visite à la station fédérale de Prangins ;
- visite à l'aérodrome de Prangins ;
- visite du Château et du Musée des porcelaines de Nyon ;
- visite du bourg de Coppet ;
- visite de la cave de Duillier ;
- visite de l'abbaye de Baumont ;
- visite du centre de cardiologie de Genolier.

M. Hans, syndic de Nyon, remercia la SPV d'avoir choisi Nyon pour son congrès en associant ses autorités. Il donna l'assurance de son appui pour tous les pro-

blèmes de l'enseignement en démontrant le rôle primordial joué par l'enseignant dans la vie actuelle, en constant changement.

L'ordre du jour proposé était le suivant :

1. Adoption du procès-verbal culturel d'Yverdon.

2. Communications du CC.

3. Conférence de M. C.-F. Ducommun, « Les métamorphoses de l'autorité ».

A la suite d'une intervention de notre collègue Jacques Authier, le point 1 (n'étant pas statutaire) est renvoyé à un congrès ultérieur.

Après avoir remercié organisateurs et autorités, Alain Kunzi, président, fit les communications suivantes :

1. Le 31 mai 1975, l'assemblée des délégués de la SPR décidait la création d'un fonds de prévoyance, au niveau romand.

2. Le 27 août 1975, M. Junod informait les associations professionnelles des décisions prises dans le cadre des zones pilotes :

a) Réintroduction des notes dès la 7^e année, mais suppression pour les 3 premières et ceci de manière transitoire.

b) Statut des maîtres des zones pilotes : horaire 29 h., compensation des droits acquis des maîtres secondaires (25 heures) se traduisant par 750 fr. à 1500 fr selon le nombre de périodes supplémentaires données.

3. Pléthore : risques plus importants pour l'avenir. A ce jour, il semble qu'elle est inexistante vu le manque de réactions des collègues et les assurances départementales.

4. Statuts des maîtres spéciaux : le DIP a voulu transmettre le problème à la Commission paritaire de l'Etat de Vaud. Cette demande a été refusée par l'Etat de Vaud. L'affaire reste en suspens.

5. Liberté de domicile : une consultation des communes est en cours. Des propositions seront mises en discussion avant d'être présentées au Grand Conseil dans le courant de 1976 selon M. Junod.

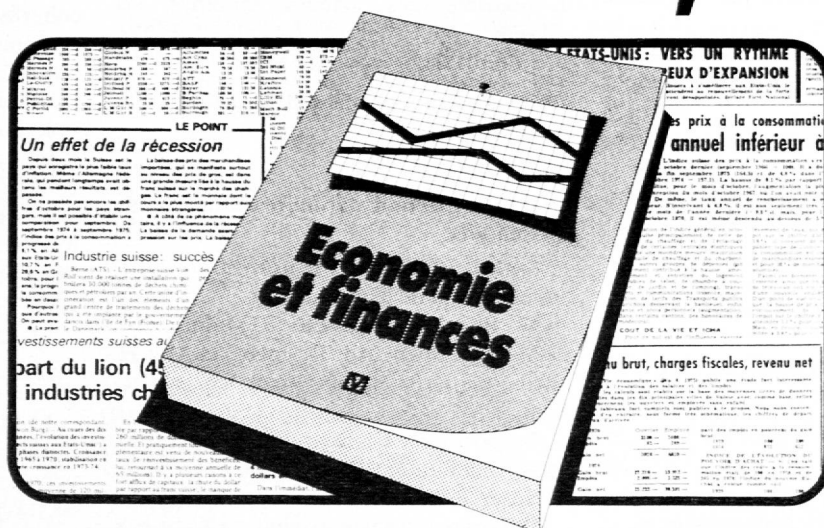
6. Le 19 septembre, les présidents des sections et associations se sont réunis afin de recevoir une information sur la formation continue. Remarquons que 7 associations et 7 sections étaient présentes.

7. Au dernier Comité central de la Société pédagogique romande, en septembre, deux sujets importants ont été abordés : 1) l'« Educateur », contenu et présentation ; 2) une éventuelle syndicalisation SPR.

Le président termine en souhaitant une bonne journée et soirée à chacun. La parole est donnée à M. Charles-Frédéric Ducommun qui nous fit une conférence ayant pour thème : « Les métamorphoses de l'autorité ».

La secrétaire,
A. Schafroth.

Mieux comprendre le fonctionnement de l'économie,



avec le nouveau livre de poche «Economie et finances»
de la Banque Populaire Suisse.

La lecture de journaux et de revues ainsi que l'écoute de la radio et de la télévision, nous mettent tous les jours en présence d'expressions usuelles du «jargon économique». On y parle d'inflation importée, de déflation; les uns disent que nous vivons une période de stagnation, les autres l'appellent une récession. Les discussions abondent, que ce soit au sujet des déficits de la balance des paiements, des excès dans l'offre et la demande, de la stabilité des prix ou encore de l'indice national des prix à la consommation.

Tous ces mots-clés nous sont, par habitude, familiers; mais que signifient-ils réellement?

Le nouveau livre de poche de la Banque Populaire Suisse vous le dira. Son titre: «Economie et finances». Tout au long de cette brochure richement illustrée, des experts compétents décrivent de manière attractive et simple tout ce qui contribue au fonctionnement de l'économie d'un pays. Toutes les notions de base y sont expliquées dans leur contexte et illustrées par des exemples simples et clairs.

Ce livre de poche convient aussi pour l'enseignement dans nos écoles moyennes et professionnelles. Il peut servir à compléter le matériel actuellement à disposition des professeurs. Pour ces raisons, nous offrons gratuitement aux écoles une édition scolaire de «Economie et finances», c'est à dire le texte intégral de la brochure dans un classeur pratique destiné au traitement individuel des divers problèmes.

Envoyez-nous le talon ci-dessous pour recevoir tout d'abord votre exemplaire gratuit et la carte de commande pour l'édition scolaire.

**Oui, en ma
fonction de professeur,**

je m'intéresse au livre de poche «Economie et finances». Veuillez m'en envoyer un exemplaire à titre d'information et la carte de commande pour l'édition scolaire.

Nom/prénom: _____

Rue: _____

No postal/localité _____

Ecole: _____

Coller sur une carte postale et envoyer à:
Banque Populaire Suisse «Economie et finances»
Case postale 2620, 3001 Berne



Banque Populaire Suisse

La banque compétente, votre voisine

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

1820 Montreux 1

J. A.